

COMMISSION EDUCATION ET CULTURE
SESSION DE PRINTEMPS
CONF/EDUC(2019)SYN1

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion plénière de la *Commission éducation et culture*

Date : mardi 9 avril 2019

Lieu : Agora, salle G03

I. Intervenants lors de la deuxième consultation sur l'identité culturelle européenne (14h30 - 16h30):

- **M. Sjur BERGAN, Conseil de l'Europe, Chef du Service de l'Éducation**
- **Karl DONERT, EUROGEO, vice-président de la Commission éducation et culture**
- **M. Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe (CoE), Président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE**
- **Mme Joanna NOWICKI, professeure des universités, spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées**
- **M. Marco PASQUALINI, UNESCO, Division de l'éducation à la citoyenneté mondiale, expert**
- **M. Francesc PEDRO, UNESCO, Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie - Chef de la Section Politique éducative**
- **Mme Claude VIVIER LE GOT, FEDE, présidente de la Commission éducation et culture**

II. Intervenants lors du débat sur le thème de la « Ville de demain » (16h30 - 18h):

- **M. Carlos MORENO, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, expert de la ville intelligente et durable**
- **M. Jean-Christophe FROMANTIN, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains**

I. Deuxième rencontre-débat sur l'identité culturelle européenne sous l'angle de l'éducation

1) Discours introductif de la présidente de la Commission éducation et culture

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs, chers invités, chers amis,

Je tiens en premier lieu à vous remercier tous, chaleureusement, d'être présents aujourd'hui pour cette deuxième rencontre-débat sur le thème de l'identité culturelle européenne.

Depuis juin 2017, la Commission éducation et culture a entamé un mandat de trois ans en structurant ses travaux autour de la question controversée de l'identité culturelle européenne. La nécessité de traiter cette thématique en profondeur part d'un double constat posant des questionnements pour le continent européen : le retour des populismes et les flux migratoires.

Pour orienter au mieux ses travaux, notre Commission a opté pour une approche transversale en élaborant quatre groupes de travail permettant d'aborder l'ensemble des thèmes connexes identifiés comme problématiques contemporaines : l'éducation tout au long de la vie, la citoyenneté numérique, les cités interculturelles, et l'Europe du patrimoine et de la création lequel pilote directement la question européenne. Sur la base des réflexions de ces groupes de travail, un Livre blanc sur l'identité culturelle européenne sera publié d'ici à juin 2020.

Ce document pédagogique ambitionne de proposer des éléments de définition et de réflexion que chacun (individus, personnels éducatifs, villes, Etats, institutions) pourra s'approprier, favorisant des déclinaisons de postures à la fois uniques, ouvertes et civiles vis-à-vis de la diversité dans le monde interculturel contemporain.

Afin d'impliquer toutes les parties intéressées et d'enrichir le contenu du futur Livre blanc, nous avons mis en place un dialogue entre OING et personnalités politiques de haut-niveau (ambassadeurs, ministres, experts, élus européens, nationaux et locaux) sur la construction des fondements modernes de cette identité. L'objectif principal de ce dialogue est de faire émaner, de la société civile, une définition moderne de l'identité culturelle européenne.

Cette discussion de grande ampleur a été pensée autour de l'organisation de trois consultations ayant pour but d'aborder ce sujet sous trois angles bien distincts. La première consultation du 27 juin 2018 rassemblait des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités européennes, et traitait de l'identité culturelle européenne dans une perspective philosophique et culturelle.

J'y reviendrai dans quelques secondes pour vous présenter les conclusions provisoires qui en sont ressorties. La deuxième consultation d'aujourd'hui a pour but d'appréhender l'identité culturelle européenne sous l'angle de l'éducation, avec des experts de la question, représentants de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe ainsi que du dialogue Nord Sud. La troisième consultation qui se tiendra à la fin du mois d'octobre 2019 lors de la prochaine session plénière de la Conférence des OING, sera orientée sur le vécu des territoires et permettra d'entendre l'opinion d'acteurs politiques locaux et régionaux et de membres du Congrès du Conseil de l'Europe.

Après cette brève introduction sur les objectifs et la structuration générale du travail de notre Commission, je souhaiterais revenir rapidement sur les réflexions principales ayant émergé à l'issue de la première consultation de juin 2018.

Notre débat avec des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités européennes portait essentiellement sur l'importance de la culture dans la société, de la créativité de la pensée et de la diversité culturelle. Le terme de «identité», particulièrement rigide, ne devant pas prêter à confusion, car il ne s'agit pas d'inscrire dans le marbre qui nous sommes ou d'où nous venons. En effet, l'identité européenne reflète la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe, entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. Elle tient compte des racines du patrimoine matériel et immatériel, et s'attache à promouvoir les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe telles que l'Humanisme, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démocratie et des droits humains.

Par conséquent, cette première consultation en posant les fondements des réflexions a permis d'identifier les éléments qui devront être au cœur de la rédaction de l'ouvrage.

Les questions liées à l'identité européenne sont devenues des sujets de clivage au sein même des sociétés européennes. Les défis à relever sont le reflet des nouveaux enjeux géopolitiques, dont les migrations de masse sont au premier plan. Alors que l'Europe s'est construite à partir des vagues de migration, certains territoires européens affirment ne plus être prêts à accueillir de nouvelles populations. Les tensions accentuées par la crise de 2008 sont si vigoureuses qu'elles déstabilisent des pays, remettent en question la construction européenne et provoquent le Brexit au Royaume-Uni.

Dans ce contexte, certaines populations ressentent la notion d'identité culturelle européenne comme une atteinte à celle des identités nationales. Restant attachés à leur identité nationale, des électeurs n'hésitent parfois plus à franchir le pas du conflit, comme l'ont montré l'Italie, la Hongrie et la Pologne.

Les excès de l'hyper-nationalisme ont eu des conséquences funestes au siècle dernier et alimentent encore les peurs de citoyens déboussolés.

L'identité culturelle européenne multimillénaire et multiperspective est une identité vivante en perpétuelle évolution. Cette construction dynamique nécessite néanmoins que des fondamentaux soient définis, afin de dissiper les tentatives de remise en cause ou les malentendus concernant les identités nationales et régionales existantes en Europe. L'émergence ou la continuation d'une identité culturelle européenne ne détruit pas ces identités diverses, mais les fédère en leur apportant un sentiment de fraternité et de paix perpétuelle.

A l'issue de ce premier débat, les différents intervenants ont estimé nécessaire d'établir des définitions normatives claires et appropriables par tous. La société civile et les OING ont un rôle de facilitateur et de maillage territorial à jouer pour assurer le lien entre les publics jeunes et le Conseil de l'Europe. Enfin, il est crucial d'échanger et d'éduquer aux pratiques citoyennes, pour que ce qui se fait de constructif dans un pays, puisse être mis en œuvre dans un autre. Cette inspiration et transmission d'idées contribue au brassage culturel et à l'émergence d'une identité européenne compréhensible et vécue avec bonheur.

L'enjeu majeur du dialogue d'aujourd'hui est de comprendre et d'analyser les politiques et les actions que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe mènent pour éduquer à la citoyenneté européenne. C'est de tout cela dont nous allons parler.

Le but visé est d'ouvrir largement les réflexions sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une identité européenne.

L'éducation alimente la culture autant qu'elle la préserve. Elle la construit, la nourrit, la transmet. Elle est au cœur du cercle vertueux dont la société civile doit être le moteur. L'éducation est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société. Elle est aussi la clef pour préserver l'équilibre entre identité et diversité en nous invitant à penser notre futur ensemble.

Cette deuxième consultation est extrêmement importante puisque à l'issue de la première rencontre-débat de juin 2018, nous avons ressenti non seulement un vrai consensus sur cette identité plurielle et humaniste, mais surtout une criante nécessité à la faire comprendre et la faire entendre à tous. Grâce à l'expertise des représentants de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, nous nous interrogerons sur la place et le rôle de l'éducation dans notre quotidien, pour traiter de l'identité culturelle européenne.

Afin d'ouvrir les débats, je me permets d'emprunter les mots de son Excellence, l'Ambassadeur *MONTBOBBIO DE BALANZÓ*, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe et président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE, qui nous fait l'honneur d'être présent parmi nous : « *Être européen, c'est avoir conscience du reste du monde mais la finalité n'est pas d'être européen mais d'être humain* ». En effet, dans le contexte de la venue des experts de l'UNESCO, la finalité de nos réflexions n'est pas de savoir définir ce qui fait de nous des Européens, mais surtout ce qui fait de nous des êtres humains ? Je pense sincèrement que nous devons aborder la question de l'identité culturelle européenne, non pas sous l'angle d'une délimitation territoriale, mais comme venant frapper à la porte de valeurs communes humanistes.

D'autre part, nos premiers débats nous ayant permis de prendre de la hauteur et de la distance par rapport aux tentations des destructions de l'Europe et de son identité, laquelle est constitutive de la citoyenneté, nous devons redescendre sur terre et veiller au risque et au danger de définir une identité culturelle européenne qui serait totalement déconnectée de la réalité du quotidien des populations. Pour donc revenir à des considérations « plus terriennes », la Commission éducation et culture se rapprochera du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, des élus locaux et tout particulièrement des maires et des villes interculturelles. L'objectif sera de mieux comprendre

comment est vécue sur le terrain, l'identité culturelle européenne, et comment les postures et les grands idéaux que nous avons brassés lors des premiers débats sont ressentis par les populations, sédentaires et migrantes d'Europe? Cette troisième consultation aura lieu entre le 28 et le 31 octobre 2019, lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

A travers ces trois consultations, la Conférence des OING du CoE souhaite apporter sa pierre à l'édifice de l'identité culturelle européenne en entrant résolument par la porte de l'éducation.

La Commission éducation et culture souhaite que la rencontre-débat d'aujourd'hui soit le pivot de ses travaux sur l'identité culturelle européenne. Avant de laisser la parole aux différents orateurs, je tiens tout particulièrement à remercier Mesdames Paola LEONCINI BARTOLI, directrice Politiques culturelles et développement du Secteur de la culture et Denise BAX de l'UNESCO, leurs Excellences Ferit Hoxha et Christian Michelet, ambassadeurs d'Albanie et de Suisse avec qui nous échangeons depuis 2018 pour organiser le débat d'aujourd'hui, et ce alors que le Comité exécutif de l'UNESCO se réunit à Paris cette semaine.

Je suis également très reconnaissante à Monsieur *Sjur BERGAN*, chef du Service Education du Conseil de l'Europe, pour sa fidélité et pour son soutien indéfectible à nos travaux sur cette thématique pour la construction européenne.

J'associe également ces remerciements à Monsieur *Karl DONERT*, vice-président de la Commission éducation et culture, ainsi que les autres co-coordonateurs des groupes de travail, Mesdames *Iamvi TOTSI* et *Gabriela FREY*, Messieurs *Hugo CASTELLI EYRE* et *Noël ORSAT* pour leurs apports inestimables, ainsi que tous les membres des nombreuses OING qui ont participé à nos avancées.

Pour aboutir à une synthèse aussi riche que possible, nous avons besoin d'une grande variété d'approches et je remercie sincèrement nos conférenciers de nous faire l'honneur d'être présents.

- Monsieur *Francesc PEDRO*, Chef de la Section Politique éducative de la Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO ;
 - Monsieur *Marco PASQUALINI*, spécialiste travaillant au sein de la Division de l'éducation à la citoyenneté mondiale à l'UNESCO ;
 - Son Excellence, Monsieur *Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ*, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe qui préside également le Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE ;
 - Madame *Joanna NOWICKI*, professeure des universités spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées, aura la difficile mission de synthétiser l'ensemble des approches de nos orateurs pour en faire une conclusion générale.
 - Et bien sûr Monsieur *Sjur BERGAN*, chef du Service Education du Conseil de l'Europe,
- Pour conclure et ouvrir les discussions, je citerai le philosophe et pédagogue Socrate qui disait « *Je ne suis ni Athénienne, ni Grecque, je suis un citoyenne du monde* ».

Merci à tous et bon débat.

2) Interventions de M. l'Ambassadeur MONTOBBIO DE BALANZÓ, de M. BERGAN, de M. PEDRO et de M. PASQUALINI

a.) Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Pour illustrer mon propos, je vais procéder comme avec les *matriochki* (poupées russes) en ayant des approches successives pour répondre à la question du jour sur l'identité culturelle européenne.

La **première matriochka** pour moi serait la grande contradiction de la globalisation de la société de l'information. Dans le monde d'aujourd'hui, cette grande contradiction réside dans le fait que l'Humanité est connectée et forme un tout, mais nos cultures nous préparent à être « *nous* » en face ou contre « *les autres* », or c'est un grand dilemme, le réel enjeu.

Selon Valle-Inclán (inventeur du théâtre espagnol dit « *esperpento* »), on peut parler de la réalité en fonction de miroirs concaves et de miroirs convexes. La thèse de Valle-Inclán est que pour parler vraiment de la réalité, il ne faut pas refléter cette réalité dans un miroir blanc mais dans un miroir concave ou convexe, pour que, en la regardant dans sa déformation, nous l'apercevions plus réellement.

Je crois que le problème est que notre culture nous fait croire qu'il n'y a qu'une réalité unique, dans un miroir unique blanc alors qu'en fait, nous regardons la réalité dans un miroir concave ou convexe. Notre culture nous fait croire qu'il n'y a qu'une seule réalité, mais cette réalité est biaisée par notre identité et notre culture. A mon avis, il y a au moins quatre grands miroirs qui constituent autant d'angles pour appréhender la réalité de l'Humanité :

- l'universalité occidentale qui ne peut pas être universelle, car elle est occidentale même si les Occidentaux croient fermement que leur culture est universelle et peut s'appliquer à tous ;
- l'orientalisme, c'est-à-dire la construction de l'Orient, de l'autre, parfois proche, ce sont des villes comme Damas, faisant partie traditionnellement du monde roman. Il y a quelques évolutions culturelles dans la construction de l'Autre ;
- l'occidentalisme, c'est-à-dire la réaction de l'Orient de construire l'Occident comme la cause de tous les maux ;
- depuis le commencement de ce millénaire, nous avons assisté au passage entre l'affirmation de valeurs asiatiques à une ère des idées asiatiques désormais.

Quels sont les grands défis paradigmatiques ?

Pour moi, il existe de grands auteurs qui peuvent nous donner des pistes de réflexion.

Déjà en 1966, Kenneth E. Boulding a écrit un essai sur la théorie économique intitulé « *The Economics of the Coming Spaceship Earth* » (*L'économie du futur vaisseau spatial Terre*).

Il nous y expliquait que nous avons toujours vécu dans la philosophie de la figure du cow-boy au Far West où on peut faire toujours plus, on a toujours plus de terres à conquérir, plus d'espaces à découvrir et à coloniser. Or maintenant, nous ne sommes que dans un seul vaisseau spatial, c'est-à-dire que notre voyage est dans le temps, il n'y a plus rien à découvrir, et le seul voyage que nous devons faire est celui de toute l'Humanité pour laisser le « *vaisseau spatial Terre* » dans de bonnes conditions de navigabilité pour nos enfants. Le « *vaisseau Terre* » doit continuer à naviguer malgré les gros doutes qui planent sur l'avenir des générations futures.

La **deuxième matriochka** porte sur l'identité.

Le deuxième auteur qui nous donne une bonne métaphore, c'est Peter Sloterdijk dans un essai qui s'appelle « *Dans le même bateau* ». L'Humanité a réalisé une très grande étape pour construire le « *nous* » en passant d'un mode vie de chasseurs-pêcheurs à l'agriculture.

De la navigation originelle en radeau sur la rivière, le « *nous* » de la tribu était plutôt biologique, basé sur des relations familiales, mais comment l'Humanité est passée de la chasse-pêche à l'agriculture et à la construction de civilisations et de grands empires avec des millions de personnes ?

L'auteur nous dit que c'est à cause de l'effet de la culture, qu'il définit comme « *l'utérus social de l'Etat* ». La culture est née comme référent commun pour faire en sorte que des êtres humains qui ne

se connaissent pas, qui peut-être ne se verront jamais dans leur vie, qui sont très distants, des gens en somme très différents, puissent se considérer, s'identifier autour d'un « nous » rassembleur, construit contre les « autres » (ère de la navigation à cabotage).

Nous sommes seuls sur une grande mer, tous sur un grand transatlantique et quand il y a une tempête, les capitaines de chaque partie du bateau veulent naviguer dans leur propre direction. Il n'y a plus personne qui s'occupe vraiment de la navigation, ce qui est un problème politique de gouvernance globale, mais c'est surtout un problème de construction de la culture.

Il faut nécessairement prendre conscience du fait que nous sommes désormais tous dans le même transatlantique pour aborder la question de l'identité. Il faut prendre conscience de cette culture à travers l'identité. Mais qu'est-ce que c'est l'identité ? Cette question doit être traitée aujourd'hui.

Je dirais que l'identité est l'un des quatre grands besoins essentiels de l'être humain avec la sécurité, le bien-être et la liberté. Selon Amin Maalouf dans son ouvrage « *Les identités meurtrières* », chaque identité est unique, individuelle, mais en même temps collective. A vrai dire, chacun de nous est unique parce que chacun de nous est une combinaison unique de différentes identités qui peuvent converger en nous. Les identités collectives rapprochent des individus très différents (ex: femmes, noirs, Espagnols, Catalans, médecin, fonctionnaire, etc.).

Toute identité collective a une grande intention qui implique que quelqu'un veuille devenir le grand écrivain ou définisseur de cette identité collective, grande source de pouvoir dans toute société humaine. Finalement, nous sommes tous dans un grand paradigme: nous vivons dans une œuvre de théâtre collective mais dans une narration historique.

Cette identité comme besoin fondamental de l'être humain peut être libératrice, de refuge ou de projet. Pour cela, je crois qu'il y a une idée essentielle portée par la philosophe espagnole María Zambrano qui définissait l'être humain comme le seul être vivant qui ne subit pas seulement l'Histoire, mais qui fait aussi l'Histoire, qui a l'envie, la passion de faire l'Histoire à travers des croyances (vers le passé) et des idées (vers le futur). En effet, une fois que l'Homme a une idée, il a l'ambition passionnelle et subliminale de la réaliser. Il peut y avoir des idées horribles et des idées merveilleuses.

Dans le courant de pensées du libéralisme, la théorie nous dit que nous sommes tout à fait libres.

Mais Michael Walzer nous explique que nous subissons *de facto* des choses de façon involontaire: nous ne choisissons ni notre famille, ni notre sexe, ni notre nationalité, etc. Il faut être conscient de ces associations involontaires qui font partie de l'identité de chaque individu.

Je crois que dans la construction historique, il y a aussi un grand enjeu qui réside dans la tension entre religion et laïcité, comme manière de construire les sociétés. Le problème ne réside pas dans les identités collectives, mais il s'agit de dépasser le problème ou de relever le défi, et je vais utiliser la belle métaphore de la « radio ».

Nous pouvons écouter beaucoup de radios, nous pouvons parler différentes langues, et sur chaque fréquence, on peut comprendre les uns ou les autres. A la radio, pour chaque fréquence, il existe un programme. Mais en tant qu'êtres humains, nous avons besoin d'une seule fréquence pour toute l'Humanité. En cela, créer cette fréquence est le vrai défi parmi des identités multiples et des citoyennetés à divers niveaux. Pour l'identité humaine, il faut donc trouver la bonne fréquence pour pouvoir parler à tous et être compris par tout le monde.

Après cette deuxième matriochka de l'identité, je vais désormais aborder ma **troisième matriochka** qui porte sur l'universalité et sa construction.

Cela signifie d'abord à la fois l'Histoire et la construction de l'Autre. Face à la construction de l'Autre, il y a le défi de la construction du « *nous collectif* ».

Dans son ouvrage « *La société ouverte et ses ennemis* », Karl Popper nous présente une différenciation essentielle entre les universels fermés et les universels ouverts. Pour être une collectivité et représenter une culture, cela implique un partage.

L'universel peut être fermé (ex: religion, régime politique): on croit que Jésus Christ est le fils de Dieu (christianisme) ou on croit ce que disaient les nazis sur l'infériorité des Juifs (régime politique), on croit en ces vérités. Dans l'Histoire, les universels ont souvent été fermés. Si on partage cet universel, on devient partie de cette collectivité.

L'autre manière de construire, ce sont les universels ouverts qui sont comme des signes de trafic, c'est-à-dire que ce sont des valeurs et des idées partagées qui permettent à chacun de choisir librement les universels fermés avec lesquels on veut vivre.

Le Conseil de l'Europe est la construction politique des universels ouverts, de la société ouverte: les droits humains, la démocratie, l'Etat de droit sont des idées issues d'une vision universaliste ouverte. Le défi de construire une société basée sur ces principes universels ouverts est d'avoir la capacité d'être conscient qu'il est légitime que nous ayons tous des universels fermés, mais aussi de faire en sorte que ces universels fermés soient compatibles avec les envies collectives d'universel ouvert. Il ne s'agit pas de substituer un universel par un autre.

Il y a dans ce sens un essai magnifique de George Steiner « *Nostalgie de l'absolu* » dans lequel l'auteur nous décrit très bien comment après le recul religieux, de grandes passions collectives sont apparues telles que le marxisme ou la psychanalyse, qui ont été mis en avant avec la même foi que l'ancienne foi religieuse. Or, le défi n'est pas de substituer une foi par une autre, ce n'est pas de substituer une religion par une idéologie, c'est un défi plutôt de forme. La société ouverte, les universels ouverts ont beaucoup à voir avec les attitudes et les valeurs. Les attitudes et les valeurs sont faibles par définition car pour tout universel ouvert, il n'y a pas de vérité unique et il faut accepter l'autre et prendre conscience que nous sommes une personne parmi d'autres. La réflexion doit être le résultat de cette construction collective.

La tentation de Platon comme Popper l'a défini dans son livre « *La société ouverte et ses ennemis* », est d'essayer de redéfinir la notion de condition humaine et de réaliser de grandes idées dans la société, et ceci du jour au lendemain si cela est nécessaire et possible.

Le grand danger réside dans les définitions proposées par celui qui prétend avoir le monopole d'une identité collective et qui serait le grand écrivain de cette identité avec tous les autres, les masses qui contribuent à écrire sa vision de l'Histoire.

D'autre part, on peut dire que l'Histoire en démocratie est écrite par tous, pas à pas, ce processus ne pouvant se réaliser rapidement. Chacun de nous doit mettre un coup de pinceau dans le grand tableau final qui reflète un discours historique et participe à l'affirmation d'une identité.

La **quatrième matriochka** est celle de la construction européenne.

Ce projet de paix qui vise à lutter contre les totalitarismes (nazi ou soviétique) qui ont mené au désastre de la Deuxième guerre mondiale. C'est surtout un contrat social qui vise à ouvrir la société, pour fonder une société ouverte. C'est aussi le premier vrai contrat social d'un point de vue juridique.

Après Jean-Jacques Rousseau et historiquement depuis la Révolution française, on a changé la source de légitimité du contrat social: en 1791, la première constitution française est adoptée et en 1812, c'est la première constitution espagnole. Auparavant, la légitimité provenait de Dieu qui la

transmettait à ses représentants auto-proclamés, le Pape ou les rois. Pour autant, les citoyens ont continué d'avoir une identité nationale. Ce qui caractérise la loi est la construction préalable du monopole de la force.

Pour mieux contrôler la société, le monopole de la force est investi par des lois, et la source de légitimité des lois a changé au cours de l'Histoire.

Par exemple, peut-être que *M. PEDRO* s'en souvient, quand j'étais petit dans les années 1970, on disait « *Francisco Franco, Caudillo d'Espagne (le chef) par la grâce de Dieu* » et non par la volonté des Espagnols. Tout ça a bien changé.

Pour la première fois, le droit de l'Union européenne est un droit qui existe, qui est appliqué par la police et les juges des Etats membres sans construction d'un monopole préalable de la force. Ce sont nous tous (les pays de l'UE) qui mettons nos capacités comme Etats au service des lois votées dans nos parlements nationaux mais aussi de celles provenant des Institutions européennes.

Ce saut dans la construction politique qu'est l'UE a cependant une faiblesse, peut-être une maladie.

Dans son livre « *La démocratie monde : pour une autre gouvernance globale* », Pascal Lamy estime que, « *l'Europe est un pouvoir sans totem* ». Il veut dire par là que le pouvoir a besoin d'une identification affective, et c'est l'un des grands problèmes de la construction de sociétés ouvertes avec des universels ouverts. Chaque individu ou société a besoin d'une identification affective (ex: religion, nationalisme).

Il faut désormais aborder les questions de la liberté et de la culture. On ne peut pas parler d'identité sans penser à la liberté. Parfois, certains ont peur de la liberté et préfèrent renoncer à la liberté, être fondus dans une identité collective car ils ne veulent pas être seuls (ex: nazisme).

Les sociétés politiques sont des unités soumises au même stress, et il faut supporter ce stress pour construire la liberté.

D'autre part, la culture, c'est ce qui est évident, ce qui est inconscient, c'est ce dont nous ne nous rendons pas compte.

Quand j'étais en poste à Jakarta, j'ai eu occasion de me rendre compte que le terme « *non* » n'existe pas dans le « *bahasa indonesia* » (culture indonésienne) car cette notion n'est pas concevable dans la culture indonésienne. Dire non à quelqu'un est une démarche occidentale qui ne paraît pas très civilisée, voire inculte sur place. Aux entreprises espagnoles souhaitant développer leurs affaires dans le pays, je leur disais qu'il fallait trouver un moyen pour interpréter les mots de leurs interlocuteurs locaux et *in fine* les comprendre. Nous vivons toujours dans des paradigmes mentaux, du fait de notre culture. Pourtant, quand on parle de la culture européenne, il faut rendre conscientes toutes ces questions inconscientes. Mais qu'est-ce qui est le vrai défi de cette construction affective, le vrai besoin ?

La philosophe française Simone Weil en 1943, un peu avant de mourir, a essayé d'écrire sur ce que devrait être la Déclaration universelle des droits de l'Homme (« *L'Enracinement ou Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain* »). Selon elle, les droits humains n'existent pas, ce qui doit exister, ce sont les obligations humaines. Ce n'est pas naturel, et la raison ultime de cette obligation réside dans la nécessité « *d'être en syntonie avec notre âme* ». Ce que nous avons essayé de construire politiquement depuis les Lumières, c'est avec l'esprit, l'intelligence, la raison, mais peut-être que nous avons quelque peu oublié l'âme.

Et le vrai défi de l'Europe, c'est de trouver l'âme. Et il n'y a qu'une âme, l'âme universelle. Les chemins nous permettant d'atteindre l'âme universelle sont des chemins divers. C'est pour cela qu'être

Européen, c'est être capable de faire honneur à ce qu'a dit Kant pour définir l'être humain, le seul être qui peut se transcender. Être européen, c'est accepter que nous ne sommes pas européens mais des êtres humains. En tant qu'êtres humains, les Européens ne représentent que 5% de la population mondiale avec bien plus en leur possession que 5% des richesses mondiales.

La seule manière de faire honneur à être européen est d'être humain avant tout. Avec cette présentation, j'ai essayé de répondre à la question du jour sur l'identité culturelle européenne.

Les participants remercient l'Ambassadeur *MONTOBBIO DE BALANZÓ* pour son discours.

b.) Sjur BERGAN

M. BERGAN remercie la Conférence des OING du Conseil de l'Europe (CoE) pour le travail remarquable qu'elle mène sur les thématiques éducatives.

Sa présentation s'intitule « *Démocratie et diversité vues sous l'angle de l'éducation* ».

Quand on parle d'identité européenne, on ne peut pas seulement parler d'identité territoriale, on doit aussi aborder les droits humains, l'Etat de droit et la démocratie. Au niveau du CoE, l'éducation est envisagée comme un élément permettant de défendre et de promouvoir ces trois valeurs fondamentales de la démocratie moderne. Quand on parle d'éducation au CoE, on aborde la façon dont l'éducation participe à la démocratie, à la culture démocratique.

La démocratie ne s'exerce pas naturellement, il faut acquérir des compétences spécifiques pour faire émerger une culture de la démocratie. Le CoE a mené un vaste projet pendant cinq ans afin d'élaborer un cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie. Ce cadre de compétences a été présenté en avril 2018 et s'articule autour des quatre grandes thématiques suivantes: les valeurs, les attitudes, les aptitudes, et le savoir et la compréhension critique.

Les élections seules ne peuvent pas apporter la démocratie comme on a pu le penser à la chute du Mur de Berlin en 1989. En effet, à cette époque en Europe, les attentes étaient nombreuses et on envisageait la démocratie essentiellement à travers l'organisation de réformes constitutionnelles et d'élections libres, or cela ne suffit pas.

La démocratie, c'est accepter que la majorité décide mais c'est surtout tenir compte du fait que la minorité a des droits qui doivent être respectés. De plus, il faut vouloir avoir envie de progresser, et l'éthique est nécessaire pour développer une culture démocratique. Le dialogue doit prévaloir sur la violence, et la participation, la délibération et l'espace public sont cruciaux dans cette perspective.

Les spécialistes de l'éducation définissent traditionnellement les résultats de l'apprentissage de la façon suivante: qu'est-ce que l'apprenant connaît, qu'est-ce qu'il comprend et qu'est-ce qu'il est capable de faire ?

Mais il y a un aspect supplémentaire qu'il ne faut pas oublier : qu'est-ce que l'apprenant veut faire, et ne pas faire ? Autrement dit, quelle est l'éthique de l'apprenant ?

La culture démocratique se forme sur les résultats de ces apprentissages et de l'éthique de chaque individu. Le cadre de compétences du CoE s'articule autour de quatre thèmes: valeurs, attitudes, aptitudes, ainsi que la connaissance et la compréhension critique.

- Les valeurs : Valorisation de la dignité humaine et des droits humains ; Valorisation de la diversité culturelle ; Valorisation de la démocratie, la justice, l'égalité et l'Etat de droit.

- Les attitudes : Ouverture à l'altérité culturelle et convictions, visions du monde et pratiques différentes ; Respect ; Esprit civique ; Responsabilité ; Sentiment d'efficacité personnelle ; Tolérance de l'ambiguïté.
- Les aptitudes : Apprentissage en autonomie ; Capacités d'analyse et de réflexion critique ; Ecoute et observation ; Empathie ; Souplesse et adaptabilité ; Aptitudes linguistiques, communicatives et plurilingues ; Coopération ; Résolution de conflits.
- La connaissance et la compréhension critique : Connaissance et compréhension critique de soi ; Connaissance et compréhension critique du langage et de la communication ; Connaissance et compréhension critique du monde: sciences politiques, droit, droits humains, cultures, religions, histoire, médias, économie, environnement, durabilité.

Selon ce modèle classé en quatre thèmes, il existe une vingtaine de compétences à acquérir pour construire la vie et la culture démocratiques d'une société.

L'émergence d'une culture démocratique se fait principalement par le biais de l'éducation et de l'apprentissage, en écoutant et en lisant, en théorie. Mais les écoles doivent être moins naïves quand elles enseignent et doivent s'adapter aux groupes ciblés, en permettant aux élèves d'apprendre en réalisant des choses concrètes.

Nous avons tous une ou plusieurs identités : (ex: l'Alsacien a des identités multiples). Comment ça marche, avons-nous une culture partagée en Europe ?

Nous avons tous besoin d'une identité mais peu d'individus n'ont qu'une seule identité. Chaque citoyen européen a une identité locale, nationale, européenne et mondiale variant en fonction de son pays d'origine et de son histoire. Mais avons-nous une histoire, une culture, une langue, une gouvernance et un avenir communs ? De plus, l'identité et l'esprit critique sont-ils compatibles ?

En Europe, par exemple, il existe une forme de culture démocratique et parlementaire, mais aussi une culture classique (peintures, arts, musique, etc.). Au niveau linguistique, il y a beaucoup de points communs mais il existe de nombreuses langues européennes fort différentes. Envisager un futur européen commun est un bel espoir mais puis-je partager votre identité si je ne suis pas comme vous au départ ? L'identité ne concerne pas uniquement le passé, mais implique de se projeter dans le futur. Les deux approches les plus connues sur ce concept sont la théorie française et le postulat américain.

Une identité sans esprit critique est dangereuse. La multiperspectivité est un concept développé dans l'enseignement de l'Histoire. La perspective doit être multiple car mon histoire n'est pas que la mienne, c'est aussi la vôtre.

Par exemple, après 1945, la France et l'Allemagne, ennemis depuis de nombreuses décennies ont dû et pu envisager un futur commun. De même, ce n'est que dans les années 1980 que les Norvégiens et les Suédois ont réfléchi de manière équilibrée à la scission de leur royaume qui a eu lieu en 1905. Chacune des deux identités, norvégienne et suédoise, certes très proches à de nombreux égards, avait son cadre de compréhension pour expliquer cette scission politique.

La multiperspectivité n'est pas une excuse pour un relativisme absolu. L'un des sujets les plus importants quand on parle d'Histoire et de Démocratie, est la distinction entre comprendre et accepter. Il est crucial de comprendre pourquoi la Shoah a eu lieu, pourquoi l'esclavage a existé pendant une longue période de l'Histoire, tirer les conséquences de ces phénomènes dramatiques sans les accepter, pour éviter qu'ils ne se répètent. Dans le contexte du CoE, la Convention européenne

des droits de l'Homme joue un rôle de phare en défendant et promouvant la valeur absolue du respect des droits humains.

Afin d'illustrer son propos sur la multiperspectivité d'une identité, *M. BERGAN*, originaire du Danemark, présente une gravure représentant des Vikings, personnages historiques très importants dans l'identité et la culture scandinaves. Les Vikings sont considérés comme des héros en Scandinavie alors qu'ils étaient perçus comme des barbares sanguinaires sur une bonne partie du territoire européen. Les mêmes individus sont perçus différemment en fonction de la culture d'appartenance. Or, il semble évident que les Vikings ont pu jouer un rôle positif dans le développement du commerce européen, et n'étaient pas que des tortionnaires.

L'Europe est un équilibre unique entre ce qui nous rapproche et ce qui nous différencie. Nous sommes assez similaires pour être opérationnels et assez différents les uns des autres pour être intéressants. Le rôle de l'éducation est fondamental car nous devons réfléchir au type de société que nous voulons pour savoir quel système éducatif nous permettra de transmettre et de former les générations futures. La société que nous voulons pour l'Europe est une société dans laquelle on a à la fois conscience d'être européen mais aussi de venir de différentes parties du continent avec des références culturelles diverses. Cette société doit être basée sur le respect de la démocratie, des droits humains et de l'Etat de droit.

Les participants remercient *M. BERGAN* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée (en anglais) en même temps que le compte-rendu de la réunion.

c.) Francesc PEDRO

Au nom de l'UNESCO, nous sommes honorés et reconnaissants de participer à cette seconde consultation sur l'identité culturelle européenne organisée par la Commission éducation et culture de la Conférence des OING. Cette contribution concernera surtout l'éducation et sera divisée en deux parties.

Chef de la Section Politique éducative de la Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO, je présenterai aux participants dans une première partie, le cadre général de travail de notre Organisation en matière d'Education à la citoyenneté mondiale.

Ce cadre présente les défis contemporains auxquels le monde doit faire face du point de vue de l'éducation et propose la vision de notre agence onusienne, tout à fait à la pointe des discussions sur ce sujet.

Dans un deuxième temps, mon collègue *Marco PASQUALINI* présentera plus en détail la vision de l'UNESCO, et notamment en quoi l'éducation peut nous aider à devenir de meilleurs citoyens du monde, tout en cultivant et en préservant notre propre identité culturelle ?

Le monde contemporain change très vite: les inégalités augmentent entre les pays mais aussi au sein des sociétés, le réchauffement climatique s'accélère, les populations circulent comme jamais auparavant, mais souvent pour des raisons dramatiques. Aujourd'hui, presque 70 millions d'individus sont actuellement déplacés et ne vivent plus dans leur pays, et 45 000 personnes quittent chaque jour leur pays d'origine à cause de conflits et/ou de poursuites judiciaires.

Très souvent, ces personnes arrivent dans des endroits où elles ne sont pas forcément les bienvenues à cause de la peur de la différence et de l'inconnu. En conséquence, des formes violentes et extrêmes de nationalisme et des discours xénophobes se développent à travers le monde.

Dans le même temps, la révolution numérique rend le monde encore plus connecté et propose des opportunités infinies. Mais elle suscite aussi des défis à relever car elle facilite la propagande extrémiste et les théories conspirationnistes plus facilement et plus rapidement, et divise les sociétés démocratiques.

Les mouvements nationalistes profitent de la vulnérabilité d'individus et de sociétés pour diviser, promouvoir la haine de l'Autre et provoquer des tensions interculturelles afin de servir leurs objectifs. Ces éléments montrent qu'il existe actuellement une crise identitaire forte. Et c'est ici que l'UNESCO a un rôle fondamental à jouer dans ce contexte géopolitique.

C'est un paradoxe que la situation actuelle ramène l'UNESCO à ses origines. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, l'UNESCO a pour objet principal de maintenir et de reconstruire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes, grâce au pouvoir doux de l'éducation, de la culture et des sciences afin de créer une résistance profonde, durable et humaniste face à la violence.

Dans de nombreux pays, il existe une crise identitaire forte qui ne pourra être dépassée que grâce à l'éducation: développer les compétences pour développer un esprit critique, améliorer la communication et le dialogue interculturels, notamment en augmentant les opportunités d'engagement civique. Et rien de mieux que l'éducation pour relever ces défis multiples.

Pour construire la paix, il faut commencer par l'école. En 2015, les membres de l'ONU ont décidé de fixer 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre en quinze ans, d'ici l'année 2030. Parmi ces 17 ODD, l'ODD n°4 vise à créer une éducation de qualité et inclusive. Pour la première fois, nous avons vu le monde entier s'engager pour atteindre un objectif commun qui va bien plus loin que le simple accès universel à l'éducation. A travers ces ODD, tous les Etats membres sont engagés à construire des sociétés pacifiques à travers l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM).

L'ECM ne concerne pas la citoyenneté d'un point de vue juridique ou territorial mais vise à apprendre à vivre dans un monde sous pression, qui est de plus en plus interconnecté, de plus en plus interculturel. Il s'agit de discuter des nouvelles formes d'alphabétisation culturelle et de compétences basées sur le respect et la dignité pour tous. Elle vise à responsabiliser les apprenants pour qu'ils assument un rôle actif pour qu'ils relèvent les défis mondiaux, qu'ils agissent localement et deviennent des contributeurs proactifs permettant de vivre dans un monde plus inclusif, plus pacifiste et plus sûr. L'ECM fournit aux apprenants des compétences socio-émotionnelles qui les aideront à comprendre le futur et les dynamiques à un niveau local mais aussi mondial.

Mesdames et Messieurs,

La complexité du monde contemporain et la crise identitaire qui en découle appellent à une plus grande mise en œuvre de l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM). L'ECM ne promet pas une culture unique ou globalisée, mais au contraire, elle appelle les apprenants à prendre conscience de leur(s) propre(s) culture(s), de celles du lieu où ils vivent, de celles du monde qui les entoure.

Dans ce même sens, il est indispensable que l'appartenance de chacun à des identités plurielles soit mise en valeur. Réduire son identité à un seul élément n'est pas possible et ne peut être qu'un facteur d'exclusion.

L'UNESCO encourage la connaissance et la mise en valeur de ces identités communautaires, locales, régionales, partagées et aussi universelles. Ses actions dans le domaine de la culture et du patrimoine en sont un exemple. L'étude et la promotion de ce patrimoine contribuent à la promotion d'une véritable citoyenneté mondiale, une citoyenneté qui nous rappelle qu'on habite sur une seule et même planète. C'est dans cette recherche d'ancrage de l'ECM dans les cultures nationales et locales que l'UNESCO a entamé un travail de contextualisation de l'ECM. Dans de nombreux pays et sociétés, il existe des concepts nationaux, locaux, traditionnels dont le but est de promouvoir des idées faisant écho à celles qui sont au cœur de l'ECM.

C'est le cas par exemple de la devise « *Liberté, Egalité, Fraternité* » en France ou encore plus du concept « *ubuntu* » en Afrique du Sud, c'est-à-dire « *Je suis parce que nous sommes, nous sommes par ce que je suis* ». Comme nous l'avons déjà dit, la révolution numérique et la globalisation sont certainement en train de changer notre façon d'apprendre. Elles changent aussi la manière dont nous nous informons, et modifient les attentes et les besoins des apprenants.

L'éducation doit s'adapter à ce nouveau monde. C'est pour cette raison que l'UNESCO accompagne les enseignants dans ces changements en leur donnant les connaissances et les outils nécessaires pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle. C'est dans ce cadre que nous publions des guides pour les enseignants et les décideurs. C'est aussi pour cette raison que l'UNESCO aide les Etats membres à former les enseignants, à travailler avec les familles et l'ensemble de la société, mais aussi dans les territoires des inconnus virtuels.

Car l'éducation ne se résume pas à l'Ecole et elle émerge désormais sur les réseaux sociaux. Nous sommes en train de préparer des outils qui permettent aux enseignants de comprendre, de décrypter et de traiter des sujets qui divisent et des discours de haine particulièrement présents en ligne et sur les réseaux sociaux, comme les discours anti-migrants et anti-réfugiés, les théories du complot, l'islamophobie et l'antisémitisme. Ce travail se base sur l'expérience de l'UNESCO dans ses travaux sur l'Education pour la paix, sur la prévention de l'extrémisme violent, sur la lutte contre l'antisémitisme et sur la Mémoire des passés violents.

Nous sommes en train d'explorer le rôle de l'éducation dans la promotion et dans l'engagement transformatif, voire politique, mais les enseignants ne peuvent pas tout faire seuls. L'ensemble des acteurs de la société ont un rôle primordial à jouer. Tout le monde doit se sentir concerné et prendre part à cet effort collectif pour transmettre les valeurs promues par l'ECM, par tous les moyens et dans tous les contextes. Le rôle des ONG en particulier doit être davantage souligné.

Pour terminer, je voudrais citer la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, qui disait récemment que « *les défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être relevés que par notre intelligence collective* ». L'UNESCO est là pour soutenir les ONG dans cet effort, et je passe maintenant la parole à *Monsieur PASQUALINI*.

Les participants remercient *M. PEDRO* pour son discours.

d.) [Marco PASQUALINI](#)

La présentation de *M. PASQUALINI* s'intitule « *L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM): un enjeu majeur du 21^{ème} siècle* ». A l'UNESCO, l'ECM est effectivement un vrai outil pour relever les défis du 21^{ème} siècle déjà présentés par *M. PEDRO*.

La révolution numérique change notre façon de vivre dans un monde de plus en plus globalisé qui voit revenir des thématiques identitaires. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'interroger sur la façon d'enseigner et d'apprendre en 2019. Cette réunion est donc pour l'UNESCO une très bonne occasion de promouvoir un type d'éducation différente, à un moment où les interrogations sont nombreuses sur le rôle de l'École pour former des citoyens prêts à œuvrer pour l'édification d'un monde meilleur.

La question de l'ECM arrive à un moment où une demande de changements est portée par une nouvelle génération, mais surtout une demande de participation plus large à la vie politique et à la prise de décision (ex: jeunes lycéens engagés contre le réchauffement climatique).

En outre, il y a une volonté internationale d'agir dans ce domaine, à travers l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) et notamment l'ODD N°4.7 qui porte sur l'ECM et l'éducation au développement durable. L'une des manifestations de cette crise identitaire mondiale est la montée des courants nationalistes avec un soutien populaire de plus en plus important aux groupes extrémistes et politiques violents. Aux Etats-Unis par exemple, les suprémacistes blancs bénéficient d'un certain soutien, malgré les nombreux crimes de haine perpétrés contre des minorités.

1) Pourquoi peut-on parler d'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) ?

Alors même que le monde devient de plus en plus interconnecté, la paix et le développement durable continuent d'être menacés par les violations des droits humains, les inégalités et la pauvreté. Il existe de grands défis contemporains qui dépassent nos frontières et concernent tous les citoyens.

L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) est la réponse de l'UNESCO à ces défis. Par son action, l'Organisation met à la disposition des apprenants de tous âges les moyens de réfléchir à ces problèmes à l'échelle mondiale et non pas seulement locale, et de devenir les promoteurs actifs de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives, sûres et durables. On parle d'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) car cette vision est portée par une nouvelle génération qui a fait évoluer le discours et les pratiques en matière d'éducation pour répondre à une demande et à une volonté au niveau international. L'ECM constitue un domaine stratégique du programme du Secteur Éducation de l'UNESCO, qui bénéficie du travail de l'Organisation dans les domaines de la paix et des droits humains. Elle vise à inculquer aux apprenants les valeurs, attitudes et comportements qui sont à la base d'une citoyenneté mondiale responsable: créativité, innovation et engagement en faveur de la paix, des droits de l'homme et du développement durable.

Quand on essaie de mesurer le degré actuel de nationalisme, on remarque une hausse des politiques dites nationalistes et des crimes de haine, ce qui peut entraîner des risques d'escalade dans des sociétés multiculturelles. Il existe de multiples causes et facteurs pouvant expliquer ces phénomènes nationalistes caractérisant une crise identitaire forte :

- Le sentiment d'inégalité économique et une qualité de vie moins élevée que par le passé ;
- La mondialisation économique et les changements du monde du travail ;
- L'anxiété culturelle ;
- La méfiance envers le personnel et les institutions politiques, et le sentiment d'impuissance ;
- La révolution numérique.

Face à cette crise identitaire et à la montée des nationalismes, une des solutions envisagées par l'UNESCO est de commencer à agir au niveau de l'école et de l'éducation.

2) L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM)

Selon l'UNESCO, « (...) la citoyenneté mondiale est un sentiment d'appartenance à une grande communauté et à une humanité commune (...), elle met l'accent sur l'interdépendance politique, économique, sociale et culturelle et sur l'interconnexion entre le local, le national et le mondial (...) ».

L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) part du principe que la communauté humaine est unie par des valeurs, ce qui implique un sens des responsabilités pour répondre à cette aspiration.

Quand on parle d'apprentissage, il s'agit d'apprendre à connaître, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble et d'apprendre à être. L'ECM doit permettre aux apprenants de jouer un rôle actif dans la société pour faire face aux défis mondiaux et œuvrer à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable. L'ECM a pour objectifs de faire émerger des valeurs, des attitudes, des comportements mais aussi une connaissance des sujets et des enjeux internationaux. Elle tient aussi compte de diverses dimensions conceptuelles: cognitives, socio-affectives et comportementales.

- **Cognitives** : Compréhension du monde / Capacités d'analyse et esprit critique
- **Socio-affectives** : Sentiment d'appartenance à une humanité commune / Solidarité, respect de l'autre
- **Comportementales** : Comportement responsable pour vivre ensemble durablement / Engagement des citoyens

Les objectifs d'apprentissage de l'ECM varient en fonction de l'âge des personnes visées : Enseignement préscolaire et premier cycle du primaire (5-9 ans) ; Second cycle de l'enseignement primaire (9-12 ans) ; Premier cycle de l'enseignement secondaire (12-15 ans) ; Second cycle de l'enseignement secondaire (15 - 18 ans).

L'idée est d'aborder les objectifs d'apprentissage par niveau de complexité, en adoptant une approche « *en spirale* » selon laquelle les concepts liés à l'ECM peuvent être introduits au niveau préscolaire ou au premier cycle du primaire, puis enseignés avec une profondeur et une complexité croissantes à mesure que les apprenants gagnent en maturité à travers toutes les étapes de l'éducation.

Comme les systèmes éducatifs, les niveaux d'éducation et les groupes d'âge des étudiants varient selon les pays, ces groupes sont purement indicatifs. Les utilisateurs sont libres de choisir, d'adapter et d'organiser leurs objectifs d'apprentissage de la manière qui semble appropriée à leur contexte national et aux capacités des étudiants.

Les objectifs d'apprentissage de l'ECM abordent les **9 thématiques suivantes** : Structures et systèmes locaux, nationaux et mondiaux ; Enjeux affectant les interactions et les liens entre communautés aux niveaux local, national et mondial ; Idées sous-jacentes et dynamique du pouvoir ; Différences entre les niveaux d'identité ; Différences et liens entre les communautés ; Différences et respect de la diversité ; Mesures pouvant être prises individuellement et collectivement ; Comportement responsable d'un point de vue éthique ; S'engager et agir. L'action de l'UNESCO dans ces domaines se focalise sur trois aspects: le dialogue politique, les échanges de connaissances et de bonnes pratiques ; le soutien technique pour chaque pays investi dans l'ECM.

3) Faire avancer l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM)

Dans le monde, il existe une grande diversité culturelle qui implique une compréhension plurielle des questions et des expressions liées à l'ECM. Il est nécessaire de contextualiser l'ECM pour l'adapter localement aux spécificités culturelles de chaque Etat membre.

Il existe 3 concepts fondamentaux de l'ECM dans n'importe quelle culture ou identité à travers le monde, mais aussi des variations locales en fonction des régions. Ces 3 concepts majeurs sont les suivants:

- A. Le respect pour la diversité: relations sociales pacifiques / intégrité de la terre natale
- B. La solidarité: hospitalité / générosité / développement socio-économique équitable
- C. Un sens partagé de l'Humanité: sécurité alimentaire / harmonie avec l'environnement naturel

A travers ces réflexions sur l'ECM, il s'agit de se concentrer sur les valeurs communes et partagées tout en incluant les approches locales et en permettant des interconnexions entre le mondial et le local. Bien évidemment, dans chaque pays, il existe des variations dans la mise en oeuvre de ces concepts. A l'issue de ces travaux, l'UNESCO a proposé quatre recommandations principales destinées aux Etats membres pour promouvoir et développer l'ECM:

- Se concentrer sur les trois valeurs communes identifiées dans le cadre de l'ECM : le respect pour la diversité, la solidarité et un sens partagé de l'Humanité ;
- Se focaliser réellement sur le niveau local pour atteindre le niveau international ;
- Au lieu de parler de mondial, parler de l'interconnectivité entre le local et le mondial ;
- Encourager la mise en oeuvre de valeurs communes au sein de la communauté et au-delà, pour qu'il existe un sens partagé de l'Humanité.

Ce n'est que par notre intelligence collective que nous atteindrons nos buts. Pour conclure, il faut mentionner le fait que l'ECM ne se fait pas qu'à travers des enseignements formels dans des établissements scolaires. C'est une approche sociétale générale dans laquelle tous les acteurs concernés peuvent promouvoir les valeurs de l'ECM: les médias, les influenceurs, les familles. Cette approche multiple est la réelle force de l'UNESCO, organisation multisectorielle travaillant sur les questions d'éducation, de culture et de science, pour promouvoir les valeurs intégrées à l'ECM.

Enfin, face à la montée des perspectives nationalistes en Europe, l'UNESCO a développé trois axes de réflexion: la vision, les compétences et les approches.

En termes de vision, l'ECM a pour objectif « *d'apprendre à vivre ensemble* » et de s'appuyer sur le local. De plus, il s'agit de se concentrer sur la façon de vivre concrètement en paix en s'appuyant sur la connaissance historique d'un passé violent.

Concernant les compétences, l'ECM vise à créer un engagement transformatif responsable, à développer une conscience de soi et une intelligence émotionnelle, en favorisant le questionnement critique et l'intégration de compétences pour la citoyenneté numérique. A ce sujet, l'UNESCO travaille actuellement sur le rôle de l'Ecole dans l'enseignement d'un engagement transformatif responsable, qu'il soit politique ou autre.

Au sujet des approches envisagées, il est nécessaire de se concentrer sur les populations les plus marginalisées qui n'ont pas accès à une éducation de qualité. En outre, un autre objectif est de cibler les décideurs politiques prêts à s'impliquer sur l'ECM et à transmettre ses valeurs au nombre le plus large possible de concitoyens (via l'enseignement, les médias, les discours politiques inclusifs). Il est aussi nécessaire de redéfinir la formation des enseignants et de mettre en place des partenariats.

Pour de plus amples informations sur les travaux de l'UNESCO concernant l'ECM, vous êtes priés de cliquer sur les deux liens suivants de l'UNESCO: <https://fr.unesco.org/themes/ecm>
<https://www.gcedclearinghouse.org/front?language=fr>

Vous pouvez également contacter les experts de l'UNESCO travaillant sur ces sujets via cette adresse email: gced@unesco.org

Les participants remercient *M. PASQUALINI* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

3) Brève synthèse de la deuxième rencontre-débat réalisée par Mme Joanna NOWICKI

Faute de temps pendant la session particulièrement dense, *Joanna NOWICKI* n'a pas pu présenter sa synthèse lors de la réunion. Néanmoins, son résumé a été transmis à la présidente de la Commission éducation et culture, et vous pouvez lire la retranscription de ce document ci-après.

Mme Claude VIVIER LE GOT ouvre la séance en présentant les objectifs et le contexte de la consultation et en insistant sur le fait que la question de l'identité européenne est controversée.

Partant du double constat que le retour des populismes et que les flux migratoires rendent la situation européenne complexe, la Commission éducation et culture (CEC) mène trois consultations sur l'identité culturelle européenne (axe 4 du plan d'action 2018-2021) en vue de l'élaboration d'un *Livre blanc* d'ici à avril-juin 2020. Le premier débat a eu lieu le 27 juin 2018 avec des personnalités européennes ; la deuxième a lieu aujourd'hui avec des experts de l'UNESCO et du CoE ; la troisième aura lieu le mardi 29 octobre 2019 avec des élus locaux et des maires, et des membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CoE.

Le *Livre blanc* ambitionne de proposer des éléments de réflexion que chacun (individus, personnels éducatifs, villes, Etats, institutions) pourra s'approprier, favorisant des déclinaisons de postures à la fois uniques, ouvertes et civiles vis-à-vis de la diversité dans le monde interculturel contemporain.

La deuxième consultation visait à répondre à ces trois problématiques :

- Comment déterminer conceptuellement l'idée d'identité culturelle européenne (ICE) et en quoi est-il légitime de parler d'une telle notion ?
- Dans le contexte de solvabilité des identités nationales et régionales dans l'ICE, pourquoi affirmer que fédérer n'est pas détruire ?
- Quelles politiques et actions, les institutions mènent-elles pour éduquer à la citoyenneté européenne ?

Après la première consultation de juin 2018 qui abordait surtout l'importance de la culture, cette deuxième rencontre-débat visait à présenter les travaux de l'UNESCO et du CoE sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une identité culturelle européenne (ICE).

L'ICE repose sur la pluralité, la mémoire et la destinée commune mais aussi sur quatre valeurs fondamentales: l'humanisme, la citoyenneté, les droits humains et la démocratie. La remise en question actuelle du projet de construction européenne et le sentiment que les identités nationales seraient menacées par ce projet réveillent les nationalismes. Or, il est nécessaire d'insister sur le fait que l'ICE est vivante et qu'elle ne détruit en aucun cas les identités nationales. A travers son maillage territorial, les politiques citoyennes et le brassage culturel qu'elle suscite, la société civile est au cœur du projet européen, avec l'éducation comme clé d'équilibre. La finalité de toute identité est d'être avant tout humaine donc commune, comme la citation du philosophe Socrate l'atteste « *Je ne suis ni Athénien, ni Grec, je suis citoyen du monde* ». Pour bien comprendre et respecter des identités parfois diverses et complexes, il faut revenir sur le terrain car toute identité est connectée à la réalité.

Autrement dit, la question centrale est de savoir comment les grands idéaux promus par les décideurs et les gouvernements sont concrètement ressentis par la population ?

Selon l'**Ambassadeur Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ**, la globalisation des moyens de communication nous place face ou contre « *les autres* ». La situation ressemble un peu au théâtre espagnol « *esperpento* » où pour parler de la réalité, il faut regarder dans un miroir concave ou convexe, car le miroir plat n'offre pas un bon aperçu de ce qui est réel. Quatre miroirs sont à envisager pour parler d'identité: l'universalité occidentale, l'orientalisme (construction de l'Autre), l'occidentalisme, l'ère asiatique. Le défi actuel principal est que nous sommes tous dans le même navire, qu'il n'y a rien à découvrir, mais le seul voyage possible est celui de l'Humanité dans son entièreté. Le vocable « *nous* » est construit par rapport aux autres. De nos jours, nous sommes dans un navire transatlantique sans capitaine, car il n'y a pas de vraie gouvernance mondiale. L'identité est l'un des quatre besoins principaux de l'être humain (avec le bien-être, la sécurité et la liberté). Dans toute identité collective, il y aura toujours quelqu'un tenté d'être le grand prêtre ou écrivain de cette identité. Il est nécessaire de savoir si nous voulons une identité de refuge ou une identité de projets. La notion d'universalité peut être ouverte ou fermée, mais il ne s'agit pas de remplacer une idéologie par une autre, et chacun peut ajouter son coup de pinceau au grand tableau de l'identité humaine. Etre européen c'est prendre conscience et accepter d'être humain avant tout.

Selon **Sjur BERGAN du Conseil de l'Europe**, l'identité culturelle européenne ne peut pas uniquement s'appréhender en termes d'espace et de territoire, mais c'est aussi un concept. Il existe un lien direct entre l'éducation et la démocratie car on ne peut devenir démocrate si on ne sait pas d'où on vient. Après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, les démocrates pensaient qu'organiser des élections suffirait pour faire émerger des sociétés ouvertes dans les anciennes « *démocraties populaires* » d'Europe de l'Est. Mais les procédures ne suffisent pas, et même si dans la culture démocratique, c'est la majorité qui décide, les minorités ont des droits. Dans un cadre démocratique, le dialogue, la délibération et l'éthique doivent être favorisés dans l'espace public. Dans toute identité, il existe un paradoxe car personne ne possède qu'une seule identité (nationale, européenne, globale). Sur le papier, il n'est pas sûr que l'avenir de l'Humanité soit commun, donc il est crucial d'avoir différentes perspectives pour appréhender mon identité par rapport à celles des autres. De plus, chaque histoire est une vérité particulière mais les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe (Convention européenne des droits de l'Homme) doivent être perçues comme absolues.

D'après **les experts de l'UNESCO, Francesc PEDRO et Marco PASQUALINI**, le concept de citoyenneté peut désormais être envisagé au niveau mondial. Depuis quelques années, le temps s'est accéléré et nous vivons maintenant la plus grande crise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale: déplacements de personnes, exclusions, violences, révolution digitale. Face à ces défis, l'objectif est de contrer les discours conspirationnistes et nationalistes qui divisent les sociétés et promeuvent un « *choc des civilisations* » qui serait selon eux inévitable. Dans cette crise identitaire, le rôle de l'UNESCO est de développer l'esprit critique des citoyens, la communication interculturelle, une éducation inclusive, le développement durable, et d'assurer la paix *in fine*. L'Éducation à la citoyenneté mondiale promue par l'UNESCO devrait permettre de fournir des clés aux Etats et à la société civile afin d'agir localement pour rendre le monde plus pacifique, et afin de renforcer la conscience de sa propre identité et la compréhension de son appartenance à une identité plurielle. L'UNESCO fournit de nombreux outils pédagogiques permettant aux enseignants de former leurs étudiants, notamment en ce qui concerne l'éducation aux réseaux sociaux (ex : lutte contre les discours de haine en ligne).

4) Echanges avec les OING et conclusions

Jean-Claude GONON (Association européenne des enseignants - AEDE)

Monsieur l'Ambassadeur, dans votre discours, vous avez magnifiquement défini la construction d'une identité par un individu, comme un processus. Mais il faut aussi souligner que ce processus de construction se fait toujours par la rencontre de l'altérité. D'autre part, sur la polysémie du terme « *identité* » tel qu'il a été présenté aujourd'hui, je pense que l'identité est essentiellement d'ordre personnel et que quand on parle d'identité collective, on s'engage sur un terrain extrêmement glissant. Ce sont sur ces notions d'identité collective que se construisent les revendications et les replis identitaires, et même les reconstructions des nationalismes. Il serait préférable d'utiliser le mot « *appartenance* » car notre identité se compose de la combinaison ou du puzzle de nos diverses appartenances. En Europe, notre espace de citoyenneté est essentiellement un espace idéologique. Nous nous appuyons sur des valeurs fondamentales et non pas sur un espace géographique, comme c'est le cas dans la construction d'une citoyenneté. Sur ce sujet également, nous devons être extrêmement précis et rigoureux sur le plan sémantique pour éviter d'ouvrir la voie à des contre-sens dangereux.

Lilia BENSEDRINE THABET (Institut Robert Schuman pour l'Europe - IRSE)

Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie d'avoir cité « *Les identités meurtrières* », livre écrit il y a déjà vingt ans par Amin Maalouf, mais qui reste toujours d'actualité aujourd'hui. Les identités sont plus meurtrières que jamais et cela représente un défi permanent et un sujet largement abordé par la Commission éducation et culture et son groupe de travail *Cités interculturelles*. L'éducation doit permettre de respecter l'altérité, les diversités. Le dernier livre d'Amin Maalouf est intitulé « *Le naufrage des civilisations* » mais ma question est de savoir comment éviter un tel naufrage ?

Harry ROGGE (Association européenne des géographes – EUROGEO)

Merci à tous pour vos contributions très intéressantes. Je voudrais faire quelques remarques sur les interventions de M. BERGAN et des experts de l'UNESCO. Une fois digérées toutes ces informations, j'ai le sentiment d'avoir entre les mains, un manuel pour construire une voiture. Mais la question est de savoir comment adapter ces réflexions générales pour des élèves âgés entre 12 et 18 ans, car nous parlons ici d'identité culturelle par l'Éducation. En tant qu'ancien enseignant pendant 40 ans, il est très intéressant de voir tout le travail mené par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe dans l'intérêt des élèves. J'ai deux remarques à faire. La première concerne la carte du Conseil de l'Europe que M. BERGAN a présenté lors de son discours, et je voudrais insister sur le fait, en tant que géographe, qu'il existe la carte de l'UE, la carte du CoE et la carte physique du territoire européen. Pour le même concept générique d'Europe, nous appréhendons déjà sa carte de trois manières différentes, et il me semble que cette prise de conscience est essentielle dans le cadre de nos discussions du jour.

Ma seconde remarque concerne l'assertion de l'UNESCO selon laquelle « *l'Humanité est en mouvement* ». Oui, « *l'Humanité est en mouvement* » mais ce qui me frappe le plus, c'est le sentiment d'appartenance. Les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur veulent appartenir à quelque chose mais il est très difficile de créer un lien mondial rassemblant des personnes très différentes. Il existe bien sûr des citoyens du monde mais quand vous observez l'Europe, les citoyens de cette région ont tendance à rejeter l'idée européenne et ont des difficultés à avoir un sentiment d'appartenance, alors qu'aux États-Unis, il existe des programmes permettant de développer ce sentiment d'appartenance à la nation américaine. Il est vrai que tous les étudiants sont au courant des possibilités d'échanges et de voyages du monde actuel globalisé, mais les étudiants européens devraient réellement prendre conscience de leur identité culturelle, et des bénéfices multiples qu'elle

leur apporte. Tous les travaux du CoE et de l'UNESCO doivent aboutir à une réelle prise de conscience des futurs citoyens européens sur leurs valeurs partagées : liberté d'expression, liberté d'association, Etat de droit, etc.

Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ (Ambassadeur d'Espagne au Conseil de l'Europe)

On peut parler d'appartenance ou d'identité collective mais utiliser un mot ou l'autre ne changera pas la réalité. La question des identités collectives peut être perçue comme une appartenance passive mais il existe des constructeurs, des instigateurs, des incitateurs de ces identités collectives, et ce n'est pas quelque chose que nous recevons. La difficulté réside dans la construction de l'identité collective et le problème pratique dans le futur mis en avant par *Lilia BENSEDRINE THABET* est bien d'éviter le « *nauffrage des civilisations* ». Sur ce point, je n'ai pas la réponse mais je peux partager quelques idées avec vous. Comment pouvons-nous, collectivement mais aussi individuellement, empêcher le « *nauffrage des civilisations* » ? Il est absolument nécessaire d'intégrer personnellement tous les aspects de notre propre civilisation pour pouvoir lutter contre un éventuel naufrage de celle-ci. La première chose à maîtriser est d'être en capacité de flotter soi-même, de ne pas couler, et de tenir un cap de navigation, avoir un horizon, et ceci pour pouvoir empêcher un naufrage collectif.

Simone Weil dans son ouvrage « *L'enracinement* » nous explique que nous avons tous une âme universelle mais cette âme est enracinée à divers niveaux (famille, ancêtres, société, langue, etc.). Nous sommes comme des arbres qui se relient les uns aux autres, et nous ne sommes pas capables de changer si facilement. Vouloir changer doit être avant tout un processus personnel. Pour créer la civilisation des civilisations, il est nécessaire « *d'apprivoiser la panthère, la bête* » comme le dit Amin Maalouf dans ses « *Identités meurtrières* ». Chacun de nous doit combattre ses propres pulsions identitaires qui peuvent devenir meurtrières. D'autre part, les peuples et en particulier les Occidentaux, ont un vrai défi à relever qui est de reconstruire l'universalité en assumant que chaque vision de l'universalité est une parmi d'autres, dans un monde devenu polycentrique. Dans ce contexte, nous devons définir en commun et malgré nos différences culturelles et identitaires, une universalité. Pour être réellement universelle, cette universalité ne devra pas être seulement la nôtre. Si les droits humains, l'Etat de droit et la démocratie - trois valeurs au cœur des travaux du Conseil de l'Europe - devenaient universelles dans l'esprit de chacun, on pourrait éviter le naufrage, mais tout se joue en premier lieu au niveau individuel.

Francesc PEDRO (UNESCO)

Au sujet de la question de *Harry ROGGE* (Association européenne des géographes – EUROGEO), trois aspects sont à prendre en compte. Premièrement, concernant l'âge des élèves visés, il est très important d'avoir une attention particulière pour les élèves âgés entre 12 et 18 ans, car c'est au cours de cette période de la vie que chaque humain se construit sa propre identité. Par conséquent, l'UNESCO se focalise de plus en plus sur cette tranche d'âges dans ses travaux sur l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM). Deuxièmement, sur les liens entre les étudiants et le contenu parfois trop conceptuel des enseignements, il est nécessaire de créer un environnement scolaire qui ne fournisse pas uniquement des opportunités pour apprendre du contenu (au sujet par exemple de ce que sont les identités culturelles ou de ce que signifie la diversité), mais qui permette aussi de vivre dans des contextes différents et d'accumuler des expériences variées d'apprentissage. Dans de nombreux pays européens, cette approche de l'identité et de la diversité est loin d'être aussi ouverte. Troisièmement, nous devons être conscients du fait qu'une grande partie du processus de socialisation (qui fait partie d'une certaine façon, du processus général de l'éducation) se fait désormais de façon virtuelle sur les réseaux sociaux. C'est pour cette raison que nous avons mis l'accent sur cette thématique au cours de nos présentations.

Sjur BERGAN (Conseil de l'Europe)

Ce qui est dit dans cette salle est évident pour la plupart des personnes présentes, mais hors de cette salle, ce n'est pas forcément le cas. Au sujet de la carte institutionnelle présentée, la Biélorussie n'est pas membre du Conseil de l'Europe pour des raisons politiques - bien que partie à la Convention culturelle européenne - mais ce pays est européen. Il est très important de ne pas couper les ponts avec les citoyens biélorusses qui partagent les mêmes valeurs que celles du CoE, qui voudraient faire partie du CoE ou de l'UE car ils se sentent profondément européens. La prise de conscience de l'appartenance à une identité doit être le premier pas. Mais chaque identité change, évolue, n'est pas figée et les valeurs européennes permettent ces changements.

Marco PASQUALINI (UNESCO)

Au sujet de la façon de transmettre le matériau éducatif aux apprenants, l'UNESCO travaille sur le contenu des savoirs mais surtout sur les moyens de communication et les outils pédagogiques les plus pertinents pour que ces connaissances soient intégrées par les apprenants. En outre, nous savons qu'apprendre en jouant ou en faisant sont des techniques très efficaces.

Dans cette perspective, l'UNESCO publie régulièrement des manuels ou guides tels que celui sur la « *Prévention de l'extrémisme violent* » : <https://fr.unesco.org/news/unesco-publie-guide-prevention-extremisme-violent-intention-enseignants-educateurs>

D'autre part, au sujet du sens de l'appartenance, chaque individu a de multiples appartenances, mais la révolution Erasmus qui s'est produite en Europe au cours des trente dernières années, contribue à faire émerger une identité culturelle européenne que nous partagerions tous.

Jean-Christophe FROMANTIN (Maire de Neuilly-sur-Seine)

La difficulté est de faire atterrir tous ces enjeux instables dans les valeurs qui sous-tendent l'action politique et publique. Quand on est élu local, qui plus est dans une métropole, on sent bien des forces identitaires légitimes d'un côté, mais en même temps, on se doit d'apaiser les éventuelles tensions et faire des compromis. En revanche, la concorde ne doit pas être statique afin de pouvoir mener des projets. Au quotidien, l'espace public est le bien commun d'une ville, d'un territoire, d'un quartier mais dans les villes modernes de plus en plus denses, la tendance est de rogner une partie de cet espace public, lieu de rencontre vital pour la communauté. Cet espace public est probablement le dernier lieu sur lequel on peut construire cet apaisement, cette concorde et aussi quelque part cette ambition. L'espace public est un lieu de culture, de rencontres, de discussions, de divertissements et d'actions politiques. En tant que maire, mon sujet principal est de créer, d'ouvrir et d'animer des espaces publics pour créer des lieux politiques mais également pour lutter contre l'isolement, pathologie nouvelle et d'une certaine façon paradoxale de nos grandes villes. Il y a un contraste entre l'hyper-proximité urbaine et l'individualisme de citoyens isolés. Si on veut lutter contre cette distanciation entre individu et communauté dans laquelle on vit, il faut sans arrêt rappeler et soutenir l'idée que la rencontre sur l'espace public est un élément central pour se connaître, pour restreindre ses peurs, favoriser le dialogue, maintenir cette concorde et partager une ambition nourrie des particularités apportées par chacun. En ce sens, chaque maire a un rôle fondamental à jouer.

Claude VIVIER LE GOT

Je vous remercie tous chaleureusement de la qualité des échanges que nous venons d'avoir. Cette deuxième rencontre-débat a permis d'identifier les éléments déterminants pour l'accomplissement de

notre projet. Celui-ci va se poursuivre lors des quatorze prochains mois, notamment à travers une troisième et dernière rencontre-débat qui aura lieu le mardi 29 octobre 2019 avec des maires et des élus locaux européens et des membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CoE lors de la session plénière d'automne de la Commission. *In fine*, la rédaction du *Livre blanc* sur l'identité culturelle européenne doit être finalisé d'ici à avril-juin 2020, et j'invite et incite une nouvelle fois chacun et chacune d'entre vous à prendre une part active dans ce travail collectif.

II. Débat sur le thème de la « Ville de demain »

Le groupe de travail *Cités interculturelles* de la Commission éducation et culture travaille sur le vivre-ensemble urbain et sur les facteurs de bonne intégration de tous les citoyens dans les villes. Cette question implique de s'interroger sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses, mais aussi sur l'organisation des espaces urbains et sur les politiques publiques et initiatives privées en matière d'éducation. Dans cette perspective, ce débat aborde le thème de la « *Ville de demain* » afin de faire émerger et de promouvoir les meilleures pratiques permettant de construire des villes modernes où chacun pourrait trouver sa place. Pour rappel, les deux intervenants de ce débat sont:

- **M. Carlos MORENO**, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, et expert de la ville intelligente et durable
- **M. Jean-Christophe FROMANTIN**, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains

1) **Présentation de M. Carlos MORENO**

Le thème de recherche principal de *M. MORENO* porte sur les grands défis des villes et de leurs habitants au 21^{ème} siècle. Sa présentation s'intitule « *Villes et défis du 21^{ème} siècle* ».

Pour rebondir brièvement sur la question de l'identité culturelle, il est intéressant d'aborder la notion de **topophilie**, c'est-à-dire la mémoire ou l'amour des lieux. C'est en effet une composante très forte de chaque identité, un socle, mais ce concept est négligé par les spécialistes. Or la topophilie urbaine permet de construire des liens entre les individus et la collectivité, et devient un point majeur pour relever les défis liés aux crises identitaires.

Quand il s'agit d'envisager le futur des grandes villes en 2030 ou en 2050, la question du réchauffement climatique doit désormais être le premier aspect à prendre en compte. En effet, il en va de la survie de l'Humanité. Le constat est simple: soit on arrive à stabiliser la température de la planète, soit l'espèce humaine viendra à disparaître. C'est une course contre le temps car les effets du changement climatique sont déjà visibles partout.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, il faudrait baisser de 40% les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2030. Il ne nous reste que dix ans pour diminuer ces émissions qui ne font que croître depuis des décennies. Si cette neutralité carbone n'est pas atteinte, il sera impossible d'inverser le processus et de réduire la température de la Terre.

Les villes sont essentielles pour relever ce défi car la population mondiale est majoritairement urbaine, et c'est pour cela qu'on peut parler du 21^{ème} siècle comme du « *siècle des villes* ».

Les exemples de températures caniculaires dans certaines régions du monde sont devenus nombreux, mais les hommes politiques n'arrivent pas vraiment à prendre conscience du problème, et surtout à s'accorder sur des objectifs communs atteignables. Cette absence de réelle prise de conscience est illustrée par la sculpture réalisée par l'artiste espagnol Isaac Cordal « *Les politiques discutent autour du changement climatique* » présente à Berlin.

La ville de Pontevedra dont est originaire Isaac Cordal est une ville galicienne exemplaire qui a su se réorganiser pour que les piétons retrouvent leur place dans la ville avec une meilleure qualité de vie. En 2007, le maire de Denver dans le Colorado avait déclaré dans un fameux discours que « *le 19^{ème} siècle était le siècle des empires, que le 20^{ème} siècle était le siècle des Etats-Nations et que le 21^{ème} siècle serait le siècle des villes* ». Compte tenu du poids démographique des villes et de l'importance de leur gestion, l'Histoire semble lui donner raison.

En moins de 70 ans, la population mondiale est passée de 2,3 milliards à 7,3 milliards d'habitants. Depuis 2013, l'Humanité est en alerte orange au niveau des taux de particules de CO2 dans l'atmosphère. La situation s'empire année après année et l'irréversibilité du phénomène est de plus en plus proche. Le comportement des urbains va devenir une question majeure car il faudra trouver un mode de vie, une manière de produire et une façon de consommer qui soient compatibles avec les enjeux environnementaux.

Si on rassemblait toutes les villes de la planète, la superficie couverte représenterait seulement 2% de la surface totale, la population concernée serait de 54% de la population mondiale, consommant 70% des besoins énergétiques, produisant 75% des émissions de CO2 mais aussi 80% de la richesse.

En 1979, en Colombie, la population agricole était de 70% pour 30% d'urbains alors qu'en 2019, la population urbaine représente 80%. Ce phénomène d'urbanisation intensive s'est produit partout, en Amérique latine, en Europe (77% d'urbains), en France (75% d'urbains). Toutes les heures, la population urbaine augmente dans de nombreuses grandes villes mondiales : 10 habitants de plus à Londres, 85 de plus à Lagos au Nigéria, 80 de plus à New Delhi, 75 de plus à Dakar.

Entre 1950 et 2050, la population européenne aura stagné entre 600 et 700 millions d'habitants. On ne peut comprendre l'Europe d'aujourd'hui si on ne comprend pas l'évolution citadine du continent. Pour discuter d'identité culturelle européenne, ce sujet doit également être abordé.

L'essentiel du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial est porté par 800 villes alors que l'essentiel de PIB européen est porté par 140 villes européennes, chaque ville étant un centre de pouvoir ayant souvent un PIB supérieur à celui de beaucoup d'Etats. Par exemple en Chine, les 35 plus grandes villes possèdent un PIB supérieur à celui de nombreux pays européens.

Le phénomène d'agrégation du monde urbain à l'ère numérique nous amène à nous poser les questions suivantes : dans quelle ville voulons-nous vivre aujourd'hui et comment cette territorialisation se produit ?

La distanciation de l'urbain avec son propre territoire permet d'utiliser le concept de **topophilie**, approche permettant de recréer de l'altérité et de la mémoire pour l'urbain avec sa culture, son identité et son territoire de manière ouverte.

L'individu urbain hyperconnecté au niveau technologique est de plus en plus asocial, massivement déconnecté au niveau social. Il perd sa culture et sa mémoire, et c'est un tournant majeur pour l'Humanité qui se profile devant nous. La seule réponse possible est d'aller ou pas dans une voie post-carbone dans nos modes de vie. (ex: entre la gourde ou la bouteille d'eau en plastique, chaque citoyen doit choisir). L'ère de l'anthropocène, définie récemment par l'ensemble de la communauté scientifique compétente, montre que l'Homme a déjà largement impacté son environnement et la

planète. L'Homme transforme son environnement à son propre détriment, mettant en danger sa survie. Dans ce contexte, il est temps d'agir, comme le font les jeunes sur le climat. La ville a un métabolisme spécifique qu'il faut comprendre pour envisager le futur de l'urbanité.

Il existe **six grands combats** à mener qui touchent toutes les personnes vivant en ville: la recherche de l'air, de l'eau, de l'ombre, de l'espace, du temps et du silence. L'espace, le temps, le silence deviennent rares et leur recherche deviendra un enjeu urbain majeur.

Autour de ces six combats, on peut réinventer les infrastructures urbaines pour créer des villes réellement inclusives où la technologie jouera un rôle crucial pour transformer des « *villes intelligentes* » en « *villes heureuses* », apaisées. La ville doit retrouver son territoire et son identité pour que ses habitants recréent du lien social et s'épanouissent au sein de la collectivité.

Les participants remercient *M. MORENO* pour sa présentation.

2) Discours de M. Jean-Christophe FROMANTIN

En tant que maire de Neuilly-sur-Seine, j'ai travaillé sur un modèle urbain, qui n'est pas forcément alternatif, mais différent. Depuis plusieurs années, je me demande si finalement, la concentration urbaine est une finalité. Ce phénomène est-il un mouvement humain naturel qui nous condamnerait à tous vivre dans des mégapoles de plus en plus grandes ? Pour répondre à cette question, il faut identifier les déterminants qui guident nos vies et nos parcours.

Jusqu'au Siècle des Lumières, le déterminant principal était le territoire car les gens vivaient et travaillaient là où ils naissaient, quasiment assignés à résidence. La région et le territoire d'appartenance conditionnaient les vies de 99% de la population car 1% seulement était mobile au 18^{ème} siècle. Ensuite, la révolution industrielle a changé ce déterminant et a amené les citoyens à aller vivre là où il y avait du travail. L'usine, souvent située en ville, est devenue le nouveau déterminant des parcours. Petit à petit, la Ville s'est enrichie, est devenue le lieu des loisirs, le lieu de l'hygiène, des soins et de la Santé, le lieu de toute une série de progrès. Les grandes Expositions universelles du 19^{ème} et celles du début du 20^{ème} siècle ont sanctuarisé la Ville comme le lieu d'un progrès authentique.

Aujourd'hui, à l'ère numérique, où les services disponibles sont de plus en plus nombreux et variés, accessibles partout, on peut se demander si la concentration urbaine est consubstantielle du progrès. Autrement dit, sommes-nous condamnés à vivre dans ces villes, et que nous apportent-elles pour que nous puissions envisager l'avenir dans ces mégapoles ?

En observant les arguments défendant le développement urbain, on ne tombe que sur des impasses.

En effet, premièrement, la Ville n'est pas un espace de progrès sur le plan environnemental. Elle forme des îlots de chaleur responsables de l'effet de serre.

Deuxièmement, elle n'offre pas vraiment de réelles perspectives économiques dans le cadre de la mondialisation. Couplé à la mondialisation, le développement urbain participe à l'émergence d'une économie indifférenciée, déculturée où tout le monde fait la même chose. Le risque économique lié à la métropolisation est la financiarisation de l'économie. Quand des produits tendent à être de plus en plus similaires, la performance économique se mesure moins par les particularismes du produit, par la diversité de l'offre, que par le retour sur investissement, c'est-à-dire la capacité d'une économie à injecter des capitaux pour améliorer le taux de rendement. Par conséquent, la compétition économique devient une compétition financière qui participe au moins-disant social et au moins-

disant écologique ; elle entraîne une recherche de la performance financière au détriment de la diversité économique. L'impasse économique métropolitaine s'explique par l'uniformisation des produits qui attise en permanence la compétition financière.

Troisièmement, l'impasse de la Ville est aussi sociale pour deux raisons. Elle fabrique de l'exclusion et les inégalités se creusent à l'intérieur même des villes, et non pas forcément entre les villes et leur périphérie. Or, plus le mouvement de métropolisation va croître, plus les inégalités citadines internes vont progresser. En outre, la Ville est un ferment d'isolement, et c'est un phénomène quasiment universel qui s'observe partout. La proximité n'est ni une valeur de socialité, ni une valeur de solidarité mais génère de la promiscuité qui entraîne de la défiance, de l'isolement et *in fine* de l'individualisme. Selon moi, la métropole n'est pas une promesse sociale forte car de nombreux citoyens ont tendance à s'isoler.

Quatrièmement, l'impasse de la Ville est aussi culturelle. La mondialisation, la métropolisation et la digitalisation participent à un nivellement culturel, sujet abordé par l'Encyclique sur l'écologie du pape François « *Laudato si* ». Or, pour être performant, il faut être singulier, original, se servir de ses racines culturelles et de son identité pour se différencier des autres. Si la mondialisation n'est pas une occasion de mieux connaître ce qui nous est étranger, alors elle ne sera pas une source de progrès.

Partant de ce constat général, on peut s'interroger sur ce que sera la « *Ville de demain* ».

Pour moi, la « *Ville de demain* » n'existe pas, mais il y a un nouveau paradigme territorial, appelé par certains « *archipels* » et par d'autres « *mouvements inversés* ».

Demain, je pense qu'on pourra travailler là où on veut vivre, et non plus vivre là où il y a du travail. Il y aura une sorte de révolution, dans le sens d'un retournement total. Le déterminant principal ne sera plus cette obligation de vivre en ville mais la recherche du bien-être, le choix ou le projet de vie.

Pour la première fois, l'innovation va nous permettre d'accéder à notre outil de travail là où on se trouve, donc chacun sera libre de vivre là où il le souhaite (à la campagne, dans une petite ville, à la montagne ou au bord de la mer, dans une mégalopole, etc.).

Les progrès technologiques et la révolution numérique doivent être mis au service de cette liberté et des projets de vie des citoyens. Dans le cas contraire, le digital ressemblera à ce que « *la servitude volontaire* » était à l'égard de la tyrannie dans le texte d'Etienne de La Boétie au 16^{ème} siècle.

Finalement, le digital nous pose une question centrale : celle de savoir si ces données sont au service du projet de vie des citoyens ou si ce sont les citoyens qui sont au service des données collectées par les entreprises. La véritable révolution à venir n'est pas une révolution digitale, mais c'est celle que l'Homme va engendrer en utilisant le digital pour ses projets de vie.

Les entreprises sont en train d'enclencher cette tendance. Au fur et à mesure, elles commencent à construire des sièges sociaux dans lesquels le nombre de places a été divisé par deux. La moitié des salariés travaille au siège et les autres travaillent où ils ont envie de vivre (dans des espaces de coworking mis à disposition, en télétravail chez eux, etc.). Par exemple, la Région wallonne en Belgique a équipé ses 7500 collaborateurs d'un système de « cloud » (réseau connecté), d'un ordinateur portable, d'une liaison Skype. Les objectifs sont les mêmes qu'auparavant mais chacun est libre de les atteindre là où il désire vivre.

La « *Ville de demain* » se construira dans un système à double pivot. La métropole sera un pivot, un lieu de connexions, mais ne sera pas un lieu d'habitation.

Le deuxième pivot sera la Ville moyenne, car c'est le lieu d'habitation privilégié pour la majorité des individus. Ces villes sont à taille humaine et équilibrées avec un certain nombre de services disponibles mais seront surtout des lieux où l'on trouve « *de l'espace, du temps et du silence* », pour reprendre la formulation de M. MORENO. La « *Ville de demain* » sera faite de compromis.

Sur cette idée de renversement ou de redistribution de la Ville, la réacculturation de l'économie est un élément fondamental. Si on ne recrée pas dans l'économie de la valeur de différenciation, on se prépare probablement à un modèle économique dominé par la finance, et gouverné par des prédateurs. En Chine, l'économie d'Etat est prédatrice et permet d'accélérer l'expansion du pays à travers le monde. Aux Etats-Unis, le modèle d'économie est basé sur la finance. En Europe, l'héritage économique est acculturé et de nombreux produits et services sont issus de l'histoire du continent. L'âme de l'Europe est probablement notre trésor le plus précieux.

Avant de conclure, je voudrais vous faire part d'une expérience qui m'a beaucoup marqué. En 2010, j'ai eu la chance de passer un mois à Shanghai pendant l'Exposition universelle et j'ai pu rencontrer de nombreux acteurs concernés. A mon retour, j'ai décidé de lancer le projet d'organiser une Exposition universelle. Jusqu'en 2018, j'ai présidé la candidature de la France pour l'Exposition universelle de Paris en 2025, projet qui a été arrêté en 2018 pour des raisons que je n'évoquerai pas.

Dans le cadre de ce projet, j'ai beaucoup voyagé et réfléchi sur cette notion d'universalité longuement débattue aujourd'hui. Pour être sûrs de coller aux tendances actuelles et aux besoins des nouvelles générations, nous avons monté un panel de discussions avec 1000 jeunes âgés entre 20 et 25 ans, originaires de 71 pays. La question principale qui leur était adressée était la suivante : quelle est la valeur socle sur laquelle l'Exposition universelle de 2025 devra reposer ? Les jeunes ont répondu que la valeur majeure devrait être **l'hospitalité**.

Selon eux, l'hospitalité a trois dimensions. D'abord, c'est une forme d'assurance-vie sur la confiance, il n'y pas de confiance sans hospitalité, ni d'hospitalité sans confiance dans un monde de défiance. L'hospitalité est le phare allumé qui nous garantit l'universalité humaine.

La deuxième dimension est la culture. Selon eux, la culture nous donne la possibilité d'être heureux. Quand on accueille quelqu'un, une partie du plaisir est de lui faire découvrir quelque chose qu'il ne connaît pas, et *vice versa*. La culture est consubstantielle de l'hospitalité.

La troisième dimension concerne l'espace. En 2050, par exemple, la conurbation géante entre Lagos au Nigéria et Dakar au Sénégal pourrait être constituée d'un milliard d'individus, avec des inégalités immenses et une violence probablement endémique. Sans espace, en cédant à ces mégalofoles, les problèmes vont être exponentiels. Par conséquent, pour penser la « *Ville de demain* », il sera nécessaire de redistribuer les villes grâce à des politiques courageuses et visionnaires d'aménagement du territoire.

Pour terminer, je souhaiterais dire que l'Europe qui possède une grande diversité culturelle et un héritage territorial fécond, a la responsabilité de faire émerger un nouveau modèle de développement urbain redistribué, différent des modèles chinois et américain concentrés.

Les participants remercient M. FROMANTIN pour son discours.

3) Echanges avec les intervenants et les OING

Marco PASQUALINI (UNESCO)

Quand on voyage sur d'autres continents, on voit de nombreuses différences topographiques et des manières très diverses d'appréhender le fait de vivre en ville. Quand on circule en Europe, on reconnaît

bien une spécificité urbaine européenne. Dans ce contexte, j'ai deux questions. D'une part, peut-on inscrire l'identité de la Ville européenne dans le cadre plus général de l'identité culturelle européenne partagée, et quelles sont les caractéristiques propres à toute Ville européenne par rapport aux autres villes ? D'autre part, dans le futur, quelle est la Ville que les Européens veulent, les besoins et les envies des Européens sont-ils différents de ceux des citoyens vivant dans d'autres parties du monde ?

[Farouk ALLOUCHE](#) (Conseil Européen des Doctorants et Jeunes Chercheurs - Eurodoc)

Je voudrais vous remercier pour la qualité des interventions de cet après-midi. Je ne peux qu'être d'accord avec tout ce que vous venez de dire sur les avancées technologiques. Compte tenu de la révolution technologique en cours, il est nécessaire d'avoir une réflexion sur le rôle à donner à ces technologies. L'enjeu principal est de mieux soutenir financièrement certaines disciplines ayant tendance à être mises de côté, telles que les humanités ou les sciences sociales, et qui doivent récupérer leur pleine place dans l'enseignement et l'éducation. Ce sont justement ces disciplines qui vont nous permettre de mener nos réflexions sur l'identité culturelle européenne et la société européenne du futur, et sur le rôle des technologies dans l'avenir. Je me permets de conclure en paraphrasant Robert Oppenheimer, inventeur de la bombe atomique, qui disait le lendemain du largage de la première bombe sur Hiroshima en août 1945 : « *Je l'ai créée, je sais vous dire comment ça fonctionne, mais je ne saurais pas vous dire pourquoi l'utiliser.* » C'est sur ce pourquoi que nous devons mener cette réflexion grâce à l'apport de disciplines telles que les sciences humaines et les sciences sociales.

[Gabriela FREY](#) (Union bouddhiste européenne – UBE)

J'aimerais poser une question aux représentants de l'UNESCO car j'ai vraiment été interpellée par votre descriptif sur l'éducation. Actuellement, je suis co-coordinatrice du groupe de travail *Cités interculturelles* de la Commission éducation et culture, et j'ai beaucoup travaillé sur les bonnes pratiques permettant de réduire l'anxiété et l'exclusion dans les villes. A la base, nous connaissons des problèmes de violence en ville, car il y a un manque de savoir-faire pour communiquer et gérer ses émotions. Il faut donc développer un équilibre émotionnel et des compétences de communication empathique, éléments qui deviennent primordiaux y compris dans l'éducation. Dans ce contexte, nous essayons de trouver des solutions pour améliorer les compétences communicationnelles, pour établir une compréhension émotionnelle et pour que chacun travaille de façon constructive avec ses propres émotions. Ce qui m'intéresse dans votre approche, c'est de savoir si vous prenez en considération tout ce travail d'ordre « psychologique » ? L'UNESCO a-t-elle ou crée-t-elle des outils pour gérer ces émotions et développer la communication empathique ?

[Anne NEGRE](#) (University Women of EUROPE - UWE)

Dans la ville future que vous nous proposez, le digital est évidemment irremplaçable. Or, nous savons que le digital aujourd'hui, a des sexes biaisés, c'est-à-dire que tous les programmes sont le reflet des personnes qui codent des algorithmes. Le monde numérique est totalement dépendant de ces algorithmes, qui ne sont que l'image de stéréotypes dramatiques. Dans ce contexte, je suis extrêmement inquiète sur le futur que nous nous créerons. Avez-vous quelques réflexions à l'UNESCO ou ailleurs pour arriver à contrebalancer les stéréotypes liés aux genres ?

[Iamvi TOTSJ](#) (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI) et co-coordinatrice du groupe de travail *Cités interculturelles*)

D'une part, j'ai une question pour *M. FROMANTIN*. Dans votre proposition de « *Ville du futur* », quels sont les liens économiques entre ville moyenne et métropole ? Quel est le modèle économique que vous envisagez pour créer et valoriser votre proposition de ville intermédiaire ?

D'autre part, je souhaite aussi adresser une question à *M. MORENO* sur la prochaine grande révolution à venir, qui sera celle de la voiture autonome. Puisque ce changement va révolutionner la Ville en libérant beaucoup d'espace, pensez-vous que cela peut constituer une opportunité pour créer plus d'espaces publics et du lien social entre citoyens ?

Léon DUJARDIN (Réseau Européen d'Action Sociale - ESAN)

J'ai beaucoup apprécié la qualité de l'ensemble des interventions, mais je me permettrais d'évoquer un point très important abordé par *M. FROMANTIN*, et qui est la nécessité de réenvisager la question de l'espace. Je fais partie de la génération qui, après la Deuxième Guerre mondiale, a connu les Habitations à Loyer Modéré (HLM), et je peux vous dire qu'à l'époque, les personnes vivant en HLM étaient tellement les unes sur les autres (comme « *dans des cages à lapins* »), que leur vie était compliquée, et cette situation de promiscuité créait des crises sérieuses dans la communauté. Dans ce cadre, je suis admiratif de ces centres tels que la Société Philanthropique, qui ne construisent pour les personnes âgées que des lieux où elles ne sont qu'au maximum 25 personnes avec des espaces verts. Dans ces lieux, on sent les personnes âgées heureuses grâce aux espaces verts et à l'espace disponible, et il me semble que cet enjeu est capital.

Philippe GROLLEAU (Pax Romana)

Dans vos exposés en particulier sur les villes moyennes et déconcentrées, j'ai compris que les progrès se baseraient sur les moyens actuels de communication dont la fabrication nécessite l'emploi de « *terres rares* ». Mais comment intégrez-vous le fait que certains scientifiques de renom alertent la population sur l'utilisation de ces « *terres rares* », disponibles en quantité limitée au niveau mondial, souvent accaparées par certains pays ? Comment tenir compte de l'éventuelle pénurie grave de ces matériaux rares qui pourrait entraîner une pénurie de nos outils et moyens de communication ?

Anne-Marie CHAVANON (Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires - FIMUAT)

Je voudrais vous remercier infiniment pour la qualité de vos exposés. Pour votre information, notre OING la FIMUAT a été créée par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard, le père des cités-jardins. Vous avez parlé des Villes-Monde et de la concentration urbaine, qui semblait inéluctable mais qui ne l'est pas selon *M. FROMANTIN*. Les Chinois estiment que le nombre de 80 millions d'habitants est le seuil critique du développement urbain, ce qui nous fait frémir en tant qu'Européens. En France, il existe encore des communes et des villages de très petite taille où le culturel est très proche du lieu de décision. *M. FROMANTIN*, est-on prêt à développer un modèle urbain polycentrique, à avoir un urbanisme plus planifié ? Faut-il garder des structures urbaines très petites comme les villages français ? D'autre part, *M. MORENO*, peut-on être certain que le polycentrisme urbain que vous envisagez va vraiment exister ?

4) Réponses des intervenants et conclusions du débat

Marco PASQUALINI (UNESCO)

La réponse concerne la question sur l'équilibre émotionnel et la communication, qui font partie de tout un domaine de compétences que nous avons évoqué dans le volet socio-émotionnel de

l'apprentissage. Plusieurs pratiques sont mises en œuvre notamment par des ONG, y compris dans des écoles. Je vais juste vous citer deux projets qui sont actuellement en cours à l'UNESCO, dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le premier est un « *Manuel sur le dialogue interculturel* » pouvant être utilisé dans les écoles et qui permet vraiment de développer des compétences de dialogue et de communication interculturels dans des groupes de personnes, notamment des jeunes. Le deuxième projet concerne le développement des compétences empathiques chez les jeunes.

Francesc PEDRO (UNESCO)

Pour revenir sur la question du genre abordée par *Mme NEGRE*, partout dans le monde, les filles sont bien meilleures au niveau scolaire que les garçons, jusqu'à l'âge de l'entrée à l'université. En revanche, à partir de l'entrée à l'université, le nombre de filles dans certaines disciplines scientifiques n'est pas assez suffisant, et ceci malgré leur niveau plus élevé en termes de capacités académiques. La réponse n'est pas forcément éducative parce que partout dans le monde, de nombreuses choses sont faites pour éviter cette différenciation de genre. Mais la question se pose bien plus tôt. En effet, par exemple, essayez de faire l'expérience avec un enfant de quatre ans (fille ou garçon) en anglais (car il n'y a pas de féminin et de masculin dans cette langue) et demandez-lui de faire le dessin d'un astronaute, d'un médecin, d'un scientifique. Vous verrez que les dessins refléteront des stéréotypes sociétaux déjà intégrés dans le cerveau des enfants, peu importe leur sexe. Pour résumer, l'éducation a un rôle à jouer mais il y a d'autres choses qui impactent le subconscient des enfants bien avant les premiers pas à l'école. Ces idées reçues ont des conséquences négatives en termes de droit des personnes mais aussi au niveau économique. Si les femmes, qui ont des capacités académiques supérieures à celles des hommes, avaient plus accès à certains postes (par exemple aux postes d'ingénieur), le Produit National Brut de chaque pays serait probablement plus élevé.

Jean-Christophe FROMANTIN (Maire de Neuilly-sur-Seine)

Pour répondre à la question sur la caractéristique de la « *Ville européenne* », je ne sais pas s'il existe une ville européenne mais chaque ville en Europe a une histoire et un patrimoine qui n'est pas artificiel. La ville européenne qui existe simplement, celle qui stimule le sentiment d'appartenance dont nous avons beaucoup parlé cet après-midi, est un élément très structurant dans nos projets collectifs. La « *Ville européenne de demain* » reprendra les critères ou « *combats* » évoqués tout à l'heure par *M. MORENO*: l'eau, l'air, l'ombre, l'espace, le temps et le silence. La recherche de ces six éléments caractérisera peut-être les villes européennes du futur. Selon une quinzaine d'études extrêmement intéressantes réalisées à travers le monde, l'aspiration des citoyens à quitter les grandes métropoles est très majoritaire. Dans une étude récente menée en France, 32% des personnes interrogées affirment vouloir vivre dans un village, ce qui montre, bien que ce n'est pas forcément le village dans sa construction urbaine qui attire, que les valeurs sociales, économiques, de solidarité, véhiculées par l'idée de village sont attractives.

D'autre part, la sociologue et économiste néerlandaise Saskia SASSEN estime qu'il faut créer un système de connexions, et qualifie la Ville non pas comme un lieu de vie mais comme un lieu de rencontres et de jonctions. La grande ville ou la métropole, dans ce système en réseaux que de nombreux spécialistes mettent en avant comme l'infrastructure du monde contemporain et des relations économiques, n'est pas tant un lieu où il se passe tout mais plutôt un lieu de connexions.

Dans mes travaux menés avec des géographes, l'idée est de mettre toutes les villes moyennes à 1h-1h30 maximum d'une grande métropole mais aussi de mettre l'ensemble du bassin de vie, c'est-à-dire

l'entière d'un pays, à quinze minutes d'une ville moyenne. Ces deux pivots n'excluent ni l'existence du village, ni l'isolement quelque part, mais relient des villes moyennes qui forment le réseau de proximité (équité sociale pour avoir une ville moyenne à moins de 15 minutes de chez soi) avec une métropole connectée au monde, et située à moins de quatre-vingt-dix minutes de chacune de ces villes moyennes.

Dans cette perspective, il sera nécessaire dans un certain nombre de pays de revoir la construction des métropoles et d'aller beaucoup plus loin dans une politique déterminée pour faire de certaines villes, de réelles métropoles connectées et éviter que des territoires périphériques ne meurent. Nous ne devons pas oublier ce que disait le géographe français Fernand Braudel sur le fait qu'une ville n'existe que par la prospérité des territoires qui l'entourent. Une ville qui penserait se suffire à elle-même est une ville morte ou qui va mourir. Par exemple, l'économie tertiaire présente dans une ville n'existe pas s'il n'y a pas d'économie productive. La prospérité de l'Europe réside dans sa capacité à faire prospérer tout ce qu'on possède de singulier, et la prospérité de nos territoires conditionnera très rapidement la prospérité durable des villes.

Le risque de pénurie est aussi lié au fait d'avoir coupé le monde en deux, avec d'un côté, des métropoles où l'on consomme, et de l'autre côté, des territoires où l'on ne fait que produire de manière extensive dans une logique angoissante de rentabilité qui fait que l'on tire de nos territoires le maximum possible. On épuise ces territoires en allant trop vite, pour nourrir des citoyens avides de consommation, ce qui peut déboucher sur une pénurie.

Au sujet de la promiscuité urbaine (« *les cages à lapins* »), mettre l'Humanité hors sol, c'est courir à sa perte. Sans être un « *ayatollah* » des thèses écologistes, je peux affirmer qu'étant le fruit de générations entières ayant vécu au contact de la nature, l'Homme n'est pas épanoui hors sol, sans lien avec son environnement naturel. La Nature nous a construit et est consubstantielle de notre bonheur authentique. Le sociologue allemand Hartmut Rosa vient de publier un livre intitulé « *Résonance* » dans lequel il explique que chaque être humain est construit selon trois dimensions : une dimension d'absolu, une dimension d'altérité et une dimension matérielle, et que notre bonheur réside dans l'équilibre entre ces trois dimensions. Or, si l'on regarde la société actuelle, l'Homme a totalement neutralisé la dimension d'absolu, notamment sa relation à la Nature et à l'émerveillement ou sa relation à la religion et à la spiritualité.

Nous sommes en voie d'artificialiser l'altérité par le truchement des réseaux et de l'intelligence artificielle. L'altérité se monétise de plus en plus comme le montre l'existence du site « *Louez un ami* » (« *Book a friend* » en anglais). L'altérité artificialisée ou monétisée représente un risque de casser la valeur réelle de l'altérité, qui est avant tout culturelle et humaine.

Sur ces trois dimensions, quand vous avez neutralisé la première, artificialisé la deuxième, il ne reste plus que la matérialité. Et comme cette dimension est désormais la seule des trois à être concrète, elle occupe toute votre vie. Le bonheur passerait donc par un droit à consommer, qui n'est jamais à la hauteur des besoins que beaucoup estiment nécessaires pour leur épanouissement. De nombreuses crises politiques s'expliquent par cette surestimation du droit à consommer. L'équilibre entre l'absolu, l'altérité et la matérialité est totalement perturbé.

[Carlos MORENO \(Professeur des Universités\)](#)

On parle aujourd'hui de villes qui existent en Europe depuis des siècles, à la différence de certaines régions où il est possible de construire une ville en partant de rien comme dans les pays du Golfe. Les villes européennes ont survécu à des royaumes, des empires et parfois même à des Etats, et ont continué à se développer. L'impact par rapport à ce que l'on vit en Europe dans les villes aujourd'hui doit être mis en perspective avec deux éléments: 80% de la population française vit dans 20% des

territoires et les 140 villes européennes les plus riches représentent 60% du PIB de l'ensemble des pays européens.

La manière dont les villes ont été façonnées aux niveaux économique, sociologique et environnemental s'explique par le plan Marshall d'après-guerre et par un développement urbain basé sur trois grands vecteurs. Ces vecteurs sont une reconstruction fondée essentiellement sur la généralisation d'un habitat vertical bétonné et artificialisé, des voiries dévolues principalement aux véhicules automobiles grâce à une économie pétrolière abordable, et l'absence d'humanité par rapport à nos modes de production-consommation qui sont devenus massivement développés et qui conduisent à l'élaboration et à l'achat de produits inutiles depuis 70 ans.

Cette situation nous amène aujourd'hui à une désincarnation du fait urbain en tant que tel. Par exemple, j'ai beaucoup travaillé sur la spatialisation urbaine de Paris et sur la ségrégation sociale qui en a découlé. Dans les années 1970, les cadres dirigeants vivaient à l'Ouest dans le département 92 des Hauts-de-Seine (dont le PIB est l'équivalent de la 6^{ème} économie européenne) près de la Défense alors que les ouvriers habitaient au Nord près des usines en Seine-Saint-Denis (93). On parle de spatialisation de la ville avec une spécialisation des fonctions sociales urbaines.

Depuis une dizaine d'années, je réfléchis au concept de la « *ville du quart d'heure* » pour faire en sorte que la Ville existante puisse être transformée intelligemment grâce aux gouvernances locales démocratiques et participatives. Après la Deuxième Guerre mondiale, la Ville n'a pas été aménagée en pensant à la vie des habitants, de nombreux bâtiments ont été construits sans penser de façon globale à un ensemble d'aspects fondamentaux pour un aménagement territorial optimisé et intelligent. Les bâtiments étaient construits en fonction de l'identité sociale des populations vivant sur des territoires bien séparés les uns des autres: les tours de la Défense pour les dirigeants d'entreprise, les pavillons de banlieue pour les classes exécutives et moyennes, les HLM en banlieue pour les ouvriers. La « *Ville du quart d'heure* » est une autre conception visant à aménager la vie et non pas à bâtir la Ville, ce qui signifie être capable d'entretenir un dialogue constructif avec les maires, les élus locaux, les urbanistes, les bâtisseurs, les architectes et les acteurs économiques du territoire concerné.

En effet, la Ville doit reposer quoi qu'il arrive sur trois cercles convergents: un développement écologique en phase avec le changement climatique, un développement social pour faire de l'inclusion et limiter les fractures, et un développement économique pour créer de la valeur. Les maires et les élus locaux même « *éclairés* » ne peuvent réaliser seuls cette transformation urbaine, et doivent s'appuyer sur les acteurs économiques, sociaux et écologiques. Il existe désormais des lieux où le concept de la « *Ville du quart d'heure* » a progressé et les tendances générales sont plutôt positives dès lors qu'une gouvernance collective multisectorielle est mise en place entre tous les acteurs concernés.

Néanmoins, globalement, quand vous regardez les mutations urbaines, la thématique principale de mon travail, il est préférable de ne pas parler de « *Ville de demain* » et de ne pas promettre l'émergence de « *villes intelligentes* », ces concepts dépassés n'étant que du marketing. Le vrai enjeu est d'identifier les facteurs permettant d'accélérer les mutations et les transformations urbaines, et il ne faut pas s'enfermer dans le concept confus de transition. La plus grande difficulté à prendre en compte réside dans le fait que les maires courageux et visionnaires ont des CDD de cinq ou six ans et ne peuvent pas agir sur le long terme pour le bien commun urbain. Les maires qui prennent des mesures courageuses au niveau écologique, social et économique doivent résister aux pressions et appliquer leur vision sans logique électoraliste.

Par exemple, le maire de Séoul a décidé en 2002 de détruire l'autoroute de dix kilomètres qui traversait la ville sur douze voies à l'époque, afin de construire un grand parc urbain. Cette mesure était particulièrement impopulaire et a été sujette à de nombreuses critiques pendant les quinze années du chantier, mais ce parc urbain est aujourd'hui l'un des plus beaux au monde, très apprécié par la population locale. Pour mettre en œuvre ce type de projet, il est nécessaire d'avoir un écosystème local urbain qui puisse avoir conscience des divers enjeux car le maire ne peut pas tout faire tout seul.

Karl DONERT (Vice-président de la Commission éducation et culture, Association européenne des géographes - EUROGEO)

Je tiens à remercier les orateurs et les participants de cette session plénière très intéressante. D'autre part, la Conférence des OING dans son ensemble s'intéresse particulièrement à l'impact de l'environnement numérique, et nous avons réellement besoin de votre expertise. Vous êtes donc chaleureusement invités à participer à la réunion du groupe de travail transversal *Citoyenneté numérique* du jeudi 11 avril dans l'après-midi. En outre, cette discussion concernant l'impact des transformations digitales sur la vie des citoyens se poursuivra durant la plénière de la Conférence des OING, le vendredi 12 avril. Dans ce cadre, nous avons fait circuler une petite enquête qui peut être complétée en cinq à dix minutes sur l'impact de l'environnement numérique sur votre ONG, et non sur vous en tant qu'individu. La question est de savoir comment votre ONG s'adapte à ce nouvel environnement et à la révolution numérique dans son fonctionnement mais aussi dans sa stratégie de plaidoyer ? Il s'agira de présenter les restrictions que vous avez peut-être mises en place, les défis auxquels votre ONG doit faire face, mais aussi les opportunités envisageables grâce au développement du numérique. L'objectif de cette enquête est de commencer à mettre en avant certaines questions au niveau du Conseil de l'Europe, telles que l'importance de la protection des libertés et de la responsabilisation, mais aussi des sujets d'inquiétude pour les OING. Je me répète mais nous avons besoin de votre retour et de vos expériences.

Claude VIVIER LE GOT

Je vous remercie d'être restés aussi longtemps et si nombreux. Je vous rappelle que la Commission éducation et culture organise les réunions de trois groupes de travail ce jeudi 11 avril 2019: de 10h à midi, le groupe de travail *Cités interculturelles* ; de 14h30 à 16h30, le groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* ; et de 16h30 à 18h30, le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*, avec la venue exceptionnelle de l'ancien ministre et eurodéputé français *Alain LAMASSOURE*, qui viendra nous présenter le projet d'observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe. C'est un rendez-vous très important pour ce groupe de travail.

Fin du document

23/08/2019

ANNEXES :

1. **ANNEXE 1** : Compte-rendu final de la réunion du groupe de travail *Cités interculturelles* du jeudi 11 avril 2019 de 10h à 12h : **de la page 34 à la page 44**
2. **ANNEXE 2** : Compte-rendu final de la réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* du jeudi 11 avril 2019 de 14h30 à 16h30 : **de la page 45 à la page 53**
3. **ANNEXE 3** : Compte-rendu final de la réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création* du jeudi 11 avril 2019 de 16h30 à 18h30 : **de la page 54 à la page 62**
4. **ANNEXE 4** : Compte-rendu final de la réunion du groupe de travail transversal *Citoyenneté numérique* du jeudi 11 avril 2019 de 14h à 17h : **de la page 63 à la page 64**

ANNEXE 1

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail *Cités interculturelles*

Date : jeudi 11 avril 2019 de 10h à 12h

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2

Co-coordinatrices du groupe de travail :

- Gabriela FREY, Union Bouddhiste Européenne (EBU)
- Iamvi TOTSI, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

I. OUVERTURE DU GROUPE DE TRAVAIL.....	1
II. LA « COMMUNICATION EMPATHIQUE » PAR KARI FLORNES.....	3
III. L'INTERCONVICTIONNALITE ET L'HYPER-RURALITE PAR MICHEL AGUILAR.....	5
1) LE PROJET DE CHARTE EUROPEENNE POUR L'INTERCONVICTIONNALITE.....	5
2) SYNTHÈSE DE L'ETUDE INTITULEE « POUR UNE GEOPOLITIQUE DES COMBRILLES » EN AUVERGNE	5
IV. POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL.....	8
V. POINT CONCERNANT LE DEBAT SUR LA « VILLE DE DEMAIN » PAR IAMVI TOTSI.....	10

I. Ouverture du groupe de travail *Cités interculturelles*

Etaient présentes, les personnes suivantes :

- M. Michel AGUILAR, Union Bouddhiste Européenne (EBU) - **ORATEUR**
- Monika BECKER, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Lilia BENSEDRINE THABET, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE)
- François BOUTELOUP, Rotary International
- Jean-Louis BURBAN, Académie Est
- Joëlle CROES, Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC)
- Pierre DUSSERE, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- Mme Kari FLORNES, GERFEC - **ORATRICE**
- Stephen GATT, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- François GOETTELMMANN, Rotary International
- Laurent GREGOIRE, UNAEC-Europe
- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Odile GROLLEAU, Pax Romana
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Béata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Gisela HOEVE, Alliance européenne des organisations féminines catholiques (ANDANTE)

- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Salomon LEVY, Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Patrick LONG, Réseau d'action sociale européen (ESAN)
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Luminata PETRESCU, Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation (FITRAM)
- Maritchu RALL, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF)
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Martine SCHMELCK (Médecins du monde)
- Marie-José SCHMIDT, Action Européenne des Handicapés (AEH)
- Bertrand SHOENTGEN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE

Tout d'abord, **Gabriela FREY**, co-coordinatrice du groupe de travail présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

La première partie sera consacrée à une présentation de **Kari FLORNES** du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC) sur un Programme norvégien de formation dédié à la communication empathique. Ce travail sur la communication empathique s'inscrit dans un projet plus large visant à réduire l'anxiété et l'exclusion.

La seconde partie sera dédiée à deux présentations de **Michel AGUILAR, l'une** sur le projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité et l'autre concernant la présentation d'une initiative de la société civile visant à faire entrer l'hyper-ruralité dans une transition économique, sociale, écologique et démocratique, intitulée « *Des solutions géopolitiques pour un territoire rural : l'exemple des Combrailles en Auvergne* ».

Lors d'un troisième point, les participants seront invités à exprimer leur opinion au sujet de l'organisation et du suivi des travaux du groupe de travail. Il s'agira notamment de réfléchir aux suites à donner au projet lancé en 2018 sur la « *Communication empathique et l'équilibre émotionnel* ».

Enfin, **Iamvi TOTSI**, co-coordinatrice du groupe de travail reviendra sur le débat relatif à la *Ville de demain* organisé le 9 avril lors de la session plénière de la Commission éducation et culture, en présence de deux spécialistes du sujet: **Jean-Christophe FROMANTIN** (homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains) et **Carlos MORENO** (professeur des Universités et expert de la ville intelligente et durable).

Gabriela FREY rappelle que ce groupe de travail est en partie chargé de réfléchir sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses dans les villes contemporaines. Les membres du groupe travaillent également sur des thématiques parallèles à prendre en compte comme l'urbanisme, les politiques publiques et les initiatives privées en matière d'éducation. La problématique principale traitée sera de comprendre comment les villes peuvent agir concrètement pour permettre la véritable intégration de tous les membres de la cité, et pour combattre l'anxiété et l'exclusion, menant à la discrimination de groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes, les LGBTI, les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants ?

Madame FREY rappelle aussi l'un des objectifs principaux du projet du groupe de travail consistant à réduire l'anxiété et l'exclusion en développant l'équilibre émotionnel et les compétences en communication. Vouloir réduire ou supprimer l'anxiété et la peur, ou simplement décider de fuir ne règle pas le problème. Il est de loin préférable de comprendre les dynamiques à l'œuvre, d'en trouver les causes profondes et de fournir des techniques pour y remédier (organisation de séminaires, collection des bonnes pratiques pour les rendre plus visibles, etc.)

II. La « communication empathique » par Kari FLORNES

Originaire de Bergen, ville norvégienne multiculturelle, Kari FLORNES est la présidente du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC), ONG dont la pédagogie s'articule autour des six axes suivants :

- Créer une culture démocratique et inclusive dans un climat de sécurité, à l'école ;
- La communication empathique doit être appréciée et pratiquée ;
- Le dialogue interconvictionnel doit être appris et pratiqué ;
- La non-violence et la lutte contre les discours de haine sont traitées dans toutes les disciplines ;
- L'enseignement des questions controversées doit être effectué ;
- La contextualisation permanente est nécessaire pour expliquer les choses au mieux.

Lorsque que le Conseil de l'Europe a mis en place le cadre de compétences pour une culture de la démocratie ainsi que la campagne « *S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité* » (*Safe to learn free to speak*), Mme FLORNES s'est sentie personnellement concernée compte tenu du progressisme et de la modernité de son pays, la Norvège, en ce qui concerne la « communication empathique ». Dans ce contexte, le GERFEC a renforcé son travail sur la communication empathique et Mme FLORNES a commencé à travailler sur ce concept dans des mosquées de sa ville, Bergen. Les résultats de ces premières actions sont un encouragement à plus de tolérance.

La pédagogie du GERFEC vise à atteindre plusieurs objectifs :

- Développer une pédagogie du dialogue entre personnes de toutes cultures et convictions, à tous les niveaux de l'éducation ;
- Promouvoir une éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains dans le contexte de l'Europe actuelle ;
- Développer un « *mieux vivre ensemble* » dans une Europe multiculturelle ;
- Mettre en œuvre une éducation de qualité visant le développement personnel de tout individu.

Dans ce cadre, des actions visant à développer la communication empathique ont permis à certains individus de se sentir mieux acceptés et intégrés en Norvège. Par exemple, Mona Ibrahim Ahmed explique qu'« *au Fargespill, vous n'êtes pas considéré comme une victime et vous n'êtes pas jugé en fonction de vos compétences linguistiques ni considéré comme un réfugié. Personne ne vous interroge sur vos expériences passées, parce que le moment présent, ici et maintenant, est plus important. J'ai le sentiment que les membres du Fargespill croient en moi et me considèrent comme une personne qui a beaucoup de talents. Si les gens vous traitent de cette manière, alors vous pouvez, à votre tour, commencer à croire en eux* ». Ce type de programme met l'accent sur le fait que l'attitude est l'aspect le plus important pour qu'une personne puisse évoluer, voire changer et s'adapter à son environnement culturel tout en s'intégrant dans la société.

D'autre part, le GERFEC organise des séminaires qui ont pour but de contribuer à la construction :

- D'une société inclusive dans laquelle chaque personne connaît ses droits et ses devoirs selon sa culture et ses convictions religieuses ou non religieuses ;
- D'un « vivre-ensemble » basé sur l'égalité au sein de sociétés démocratiques culturellement diverses.

En outre, les objectifs pédagogiques du GERFEC sont :

- De présenter et d'analyser les démarches d'accueil, en Europe, des peuples de différentes origines, en éducation formelle et non formelle ;
- D'identifier les problèmes clés concernant la communication entre les élèves de différentes cultures, religions et convictions ;
- D'intégrer dans les pratiques professionnelles les différentes compétences permettant le développement d'une culture démocratique ;
- De mettre en place et développer un réseau d'échanges, de démultiplication et de partage de bonnes pratiques au bénéfice des professionnels.

Pour réussir à concevoir une communication empathique qui soit comprise et pratiquée, il est nécessaire de créer une culture démocratique et inclusive dans un climat scolaire sécurisé.

En Norvège, les travaux sur l'importance de l'empathie dans l'éducation sont si développés qu'il existe un Institut de la communication empathique : <https://www.empatisk.no/>

Afin d'illustrer concrètement cette approche, *Kari FLORNES* projette une vidéo sur la notion de partage pour des jeunes écoliers, que vous pouvez visionner via ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=6hV8exmWFpM>

Compte tenu de l'importance de ce sujet, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne intitulée « *S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité* ». Ce projet vise à souligner l'attachement aux valeurs et aux principes démocratiques dans la vie et la culture des écoles des Etats membres du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/en/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn>

Cette démarche globale s'inscrit dans les réflexions du philosophe danois *Soeren KIRKEGAARD* (1813-1855) qui disait que « *pour vraiment aider une personne à aller d'un lieu à l'autre, il faut d'abord trouver la personne là où il/elle est* ».

Ce travail de fond n'est pas uniquement destiné aux enfants mais concerne également les parents. *Kari FLORNES* organise des séminaires de formation qui ont pour but « *d'éduquer les adultes* » pour mieux accompagner le développement personnel des enfants.

Les recommandations de cette formation sont les suivantes : Montrez que vous aimez votre enfant / Voir et suivre l'initiative de votre enfant / Prendre part aux émotions de l'enfant / Faites des compliments et montrez votre reconnaissance / Attention commune / Donner du sens aux expériences / Etablir des relations / Aider à s'aider soi-même, planifier, soutenir, faciliter, fixer des limites positives. Enfin, *Kari FLORNES* indique aux participants que l'Office International de l'Enseignement Catholique (OIEC) organise son prochain congrès à New York du 5 au 8 juin 2019, intitulé pour l'occasion ***Eduquer à l'humanisme solidaire pour construire une « civilisation de l'amour »***. Vous pouvez trouver toutes les informations relatives à cet événement via ce lien : <https://www.fr-oieccongress.com/congres>

Pour conclure, *Madame FLORNES* invite tous les participants à venir à Bergen en novembre ou en janvier de chaque année pour suivre une formation permettant de développer sa communication empathique.

Les participants remercient *Kari FLORNES* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

III. Le projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité et la synthèse de l'étude sur l'hyper-ruralité intitulée « Pour une géopolitique des Combrailles » par Michel AGUILAR

1) Le projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité

Dans un premier temps, *Michel AGUILAR* présente aux participants le projet de **Charte européenne pour l'interconvictionnalité**.

Depuis plusieurs siècles, les relations internationales ont été organisées par de nombreux traités ou pactes, et la coopération interculturelle s'est traduite par de multiples conventions internationales. Néanmoins, les relations « interconvictionnelles » entre personnes ou communautés, ayant des convictions diverses n'ont jamais fait l'objet de dispositifs juridiques ou n'ont pas été abordées par des institutions destinées à les expliciter, à en préciser le rôle et les objectifs et à en déterminer les formes. De nos jours, les relations interreligieuses ne suffisent plus et il est désormais nécessaire de prendre en compte l'ensemble des convictions dans des sociétés plurielles mondialisées.

Dans ce contexte, le **groupe de travail International, Interculturel et Interconvictionnel G3i** suggère que soit rédigée et mise en œuvre une **Charte européenne de l'interconvictionnalité** dont les dispositions seraient applicables aux Etats et aux peuples européens.

En effet, ce groupe de travail G3i, composé d'hommes et de femmes de nationalités variées et d'un éventail de cultures, de religions et de philosophies, vise à contribuer au développement de la citoyenneté et de la société européennes en promouvant le fonctionnement du concept novateur d'interconvictionnalité, qui permettrait une meilleure cohésion au sein de sociétés multiculturelles et multiconvictionnelles. Une Charte européenne de l'interconvictionnalité pourrait alors constituer un support à la fois théorique et opérationnel de ce concept. Une fois la Charte rédigée puis ratifiée, l'objectif recherché est que chaque institution concernée soit invitée à la mettre en œuvre.

Dans une société européenne devenue mondialisée et depuis toujours mélangée, ce projet de texte vise à appliquer concrètement les dispositions de nombreux textes internationaux qui reconnaissent les différences culturelles et religieuses.

Le projet de Charte est divisé en trois parties et composé de 17 articles :

- Titre I : Des convictions (7 articles)
- Titre II : Échanges interconvictionnels et identité personnelle (4 articles)
- Titre III : Débats interconvictionnels et vie collective (6 articles)

Les participants remercient *Michel AGUILAR* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le projet de **Charte européenne sur l'interconvictionnalité** et que le compte-rendu de la réunion. Tous les participants sont invités à diffuser largement ce projet de Charte auprès de leurs réseaux.

2) Synthèse de l'étude « Pour une géopolitique des Combrailles »

Dans un second temps, *Michel AGUILAR* présente aux participants le **projet original développé dans le territoire rural des Combrailles situé en Auvergne**.

Afin d'éviter que les campagnes et les territoires ruraux ne meurent d'ici à vingt ans, avec la fermeture programmée de nombreuses exploitations agricoles et de fermes, ce projet d'économie politique débuté il y a quinze mois propose plusieurs mesures concrètes applicables à court terme.

Les Combrailles sont situées en lointaine périphérie de la métropole clermontoise et entrent dans la catégorie de l'hyper-ruralité. A ce double titre d'éloignement et de typologie des campagnes françaises, cette région est souvent réduite à une série de handicaps ôtant supposément au territoire toute perspective de développement. Depuis une trentaine d'années, des réalités nouvelles ont émergé simultanément, à toutes les échelles : locale, nationale, internationale.

Les Combrailles ne sont pas seules à se demander si elles ont intérêt à rejeter cette nouvelle donne, à s'y adapter, à l'adopter ou bien tout simplement à se l'approprier. Des territoires réputés devoir supporter des handicaps supérieurs à leurs atouts renversent totalement la situation, et des exemples se multiplient un peu partout dans le monde.

Dans le contexte d'incertitudes et de mutations que nous vivons actuellement, **cinq déterminants principaux** sont à prendre en compte pour avoir des clés de compréhension et pouvoir agir concrètement : le climat, les ressources naturelles, l'économique et le social, les institutions et le droit, et les technologies.

Le **changement climatique** et environnemental modifie de plus en plus vite la géographie physique, humaine et économique, tant à l'échelle de la biosphère qu'à celle des territoires locaux.

Au niveau des **ressources naturelles**, le pic de pétrole conventionnel est derrière nous, et le président de Total a annoncé que le pic de pétrole non-conventionnel serait atteint autour de 2060. Les pics des minerais et autres ressources naturelles sont également prévus entre 2020 et 2080 selon les catégories considérées. La décroissance de la production de phosphate, de cuivre, et d'autres ressources, sera un problème majeur pour l'agriculture.

Au niveau **économique et social**, la diminution irréversible des stocks de pétrole provoque la contraction de l'économie mondiale.

En ce qui concerne **les institutions**, elles apparaissent désormais non seulement critiquées mais explicitement contestées, les jugements de la Cour européenne des droits de l'Homme sont méprisés par nombre d'États. De façon générale, les corps intermédiaires tombent en disgrâce, les croyants se désaffilient des institutions religieuses historiques, la famille en tant qu'institution n'est pas en reste. Or, contester les institutions, c'est s'en prendre au droit car c'est bien le corpus juridique qui donne, d'abord la justification, puis la légitimité, et *in fine* la puissance aux institutions.

Au sujet des **nouvelles technologies**, les produits informatiques émergents introduisent une cascade de ruptures dans les modes de vie : les nano et biotechnologies reposent la question des limites du vivant, obligeant à repenser les questions d'éthique fondamentale. L'usage d'Internet a été détourné de sa visée initiale par les géants du réseau qui appliquent leur projet ultralibertarien. Via la capture des données, ils dépossèdent chacun de ses savoirs professionnels, compétences sociales, lexicales, bref de l'autonomie de jugement à la base du libre-arbitre et donc de la dignité.

Partant de ce constat inquiétant, **que peuvent faire les acteurs locaux pour s'adapter à ces nouvelles donnes** ? L'enjeu est de trouver les moyens pour amortir la convergence des chocs climatique, technologique, énergétique en Combrailles, de sorte que la parenthèse démocratique ne se referme pas. Autrement dit, comment bifurquer en Combrailles ?

Dans le contexte actuel, il existe quatre pistes principales à exploiter :

- En tout premier lieu, il convient de proposer de l'information digne de ce nom à tous les citoyens sur la situation contemporaine, pour faciliter la bonne compréhension des enjeux du territoire.
- Susciter l'innovation en agriculture pour actualiser le modèle économique agricole des Combrailles et échapper au capitalisme agricole productiviste, de la ferme à la firme.

- Favoriser l'installation en Combrailles de jeunes développeurs en intelligence artificielle (IA). Parmi les promotions sortant des écoles d'ingénieurs, des jeunes diplômés souhaitent exercer leurs talents en IA dans un cadre de vie préservé et champêtre, et offrir à leurs enfants une éducation en interface entre la technologie de pointe et la vie dans la nature.
- Dynamiser l'agriculture et porter le territoire à la pointe de la technologie permet de stimuler les activités locales induites et de dynamiser le marché du travail pour les jeunes qui peuvent s'engager dans des activités de service, pour les seniors qui peuvent apporter leur expérience et leur recul aux jeunes pousses innovantes. En outre, de nombreux Européens établis en Combrailles sont tout à fait capables de contribuer au dynamisme économique et social local.

Pour résumer, des actions de terrain doivent être menées pour s'appuyer sur l'agriculture ; élever le niveau technologique du territoire ; induire un marché du travail diversifié et décent ; et créer des passerelles entre le monde agricole et les développeurs d'IA, afin de valoriser le territoire et stimuler une économie contributive et mutualisée. Pour atteindre ces objectifs ambitieux permettant le développement des Combrailles, des outils et des aides sont à disposition. Des collectivités et des territoires français et européens déjà engagés dans la transition énergétique, économique, sociale, écologique, peuvent fournir des exemples de bonnes pratiques et d'erreurs à éviter.

Les premières actions de terrain commencent à être mises en œuvre :

- Le lancement d'une « académie nomade »

Une petite équipe de personnes compétentes dans divers domaines se propose d'organiser des rencontres avec la population, dans les bourgs de la région. Le but est d'informer et de réfléchir conjointement sur les éléments clés pour l'avenir du territoire à partir de réalités contemporaines telles que l'après-pétrole, les conditions de la transition énergétique, la désoccidentalisation du monde et les conditions de développement de la démocratie locale.

- Le recensement des bonnes pratiques

L'idée est de rassembler les expériences de terrain réussies par des collectivités locales et/ou des territoires en transition énergétique, économique, sociale, écologique et démocratique. L'objectif serait de constituer un réseau de territoires en co-construction transitionnelle pour élaborer, dans le respect de chaque culture locale, une socio-économie contributive et solidaire du 21^{ème} siècle.

- La mise en place d'une cellule de veille prospective

Compte tenu de l'accélération des développements scientifiques, technologiques et sociétaux, il est indispensable de comprendre les principales innovations et leurs déclinaisons.

- La transformation des contradictions locales en innovation

Le fait de vouloir faire évoluer le fonctionnement d'une organisation (territoriale, industrielle ou autre) place les acteurs devant un mur de contradictions qu'il faut savoir transformer en innovations locales.

- La communication destinée aux jeunes ingénieurs

Un carnet promouvant les Combrailles est téléchargeable sur Internet et des week-ends découverte des Combrailles avec des entrepreneurs sont organisés pour attirer une population jeune, bien formée et désireuse de vivre dans un environnement naturel agréable.

- La mise en place d'une cellule de médiation

Cette cellule est en charge de l'éthique de la transition territoriale, de l'éthique de la conduite du changement et de l'éclosion des talents et des compétences informelles des habitants du territoire.

Pour conclure, *Michel AGUILAR* estime que les perspectives technologiques vont permettre de grandes innovations au niveau agricole, économique, sociale, écologique, démocratique. Les différents acteurs

du territoire (société civile en général, élus locaux, industriels) s'engagent dans un processus de « bifurcation » du territoire.

A travers cette innovation multiperspective, l'enjeu est d'offrir à chaque habitant des Combrailles, la possibilité de développer ses propres talents pour participer à la dynamisation du territoire. De plus, les besoins de transition climatique, environnementale, sociale, économique, énergétique, démocratique, sont les mêmes partout dans le monde. Il est donc nécessaire d'installer un réseau de territoires ruraux et semi-ruraux pour co-construire la « bifurcation », chacun la mettant en œuvre selon sa culture locale.

Si cette démarche innovante intéresse un lieu de vie ou un territoire qui tient à cœur aux participants, ceux-ci sont invités à contacter *Monsieur AGUILAR* : territoiresenbifurcation@gmail.com

Ce projet global a été présenté aux élus du territoire car il faut forcément s'entendre avec les décideurs politiques mais cette initiative restera issue de la société civile.

Utilisant une citation de l'homme politique et philosophe irlandais **Edmund BURKE** (1729 - 1797) qui disait que « *le mal ne triomphe que par la démission des gens de bien* », *Monsieur AGUILAR* conclut que la longue trajectoire historique des Combrailles montre bien que les « *gens de bien* » qui y habitent sont particulièrement attachés à ce territoire.

Les participants remercient *Michel AGUILAR* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps la synthèse de l'étude sur les Combrailles et que le compte-rendu de la réunion.

IV. Point sur le fonctionnement du groupe de travail Cités interculturelles

Après les présentations des deux intervenants qu'elle remercie chaleureusement, *Gabriela FREY* propose aux participants de réagir à ces présentations. Puis elle indique vouloir discuter du suivi des activités du groupe de travail.

Les sujets abordés depuis la création du groupe de travail en 2018 sont très intéressants, mais le temps est désormais compté d'ici à juin 2020. Le groupe de travail doit rédiger un document final avec une liste de recommandations et de bonnes pratiques à destination des représentants de cités interculturelles européennes. Il serait judicieux de réunir l'ensemble des meilleures pratiques dans une sorte de guide. En parallèle, il est indispensable de continuer le travail et de collecter de nouvelles informations sur des sujets peu abordés jusqu'à présent, tels que la dimension de genre ou l'isolement de personnes vulnérables. Dans cette perspective, il faut réfléchir à la façon de rassembler l'ensemble des données collectées, pour toucher au mieux les personnes qui en ont le plus besoin.

Sur ces divers aspects, plusieurs participants prennent la parole comme suit :

Lilia BENSEDRINE THABET (IRSE) explique qu'elle n'a pas de réponses précises, mais plutôt des questions. Nous sommes à un moment charnière de l'histoire européenne au cours duquel la rencontre des différences se fera de façon violente ou de manière empathique. Le sujet principal est d'envisager la conception de cités qui permettent la rencontre de l'autre et qui acceptent la diversité sous toutes ses formes car il existe des risques de tension et de conflit mais aussi des peurs profondes. Dans son ouvrage *Les identités meurtrières*, Amin Maalouf questionne la notion d'identité et les conflits qu'elle peut occasionner, et indique que la peur est plus dangereuse que la menace. Or, cette peur peut entraîner la destruction de notre civilisation. Au sein de notre groupe de travail, nous possédons

des outils, des compétences et des expertises sur ces sujets mais comment traduire ces bonnes idées en un instrument concret qui permettrait d'éduquer au respect de l'altérité ?

De plus, elle explique que les Sacrées journées de Strasbourg permettent la rencontre des différences par la musique. Lors de concerts-rencontres organisés dans des lieux importants de Strasbourg (lieux de culte et culturels), se succèdent des artistes ou ensembles de spiritualités et de religions différentes (christianisme, judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme) : <https://www.sacreesjournées.eu/>

Laurent GREGOIRE (UNAEC-Europe) explique que l'Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe soutient le programme du Conseil de l'Europe sur les compétences à développer pour garantir un dialogue interculturel efficient. Pour développer ce type de compétences auprès des plus jeunes (écoliers et étudiants), la formation des enseignants est primordiale pour transmettre à leurs élèves les valeurs de respect de la démocratie et des droits humains.

Joëlle CROES (GERFEC) indique qu'elle est cheffe d'un établissement scolaire à Bruxelles, accueillant des élèves ayant de deux à dix-huit ans, et venant de milieux sociaux et culturels très différents (environ trente nationalités). Pour créer du lien social et interculturel entre les élèves, les professeurs et les parents, l'établissement organise une fois par « *Le souper interculturel* ». Chaque famille ramène un plat de sa région ou de son pays d'origine pour le partager avec l'ensemble des participants. Cette manifestation est un franc succès apprécié à la fois des élèves, des parents et du personnel éducatif.

Michel AGUILAR (EBU) insiste sur le fait que l'erreur à ne pas commettre est de proposer des mesures pleines de certitudes sans impliquer les acteurs concernés.

Salomon LEVY (ICBB) rappelle qu'à l'issue de profanations d'un cimetière juif en 2004, un Comité interculturel a été créé pour proposer certains dispositifs pédagogiques aux établissements. D'autre part, il anime le Rallye interculturel de Strasbourg qui vise à rassembler toutes les obédiences sous le même toit d'une église, d'un temple protestant ou bouddhiste, d'une mosquée ou d'une synagogue. Certains professeurs intéressés par l'interculturel ou confrontés à des tensions communautaires au sein de leurs classes participent à ces réunions. L'éducation reste le meilleur medium face à l'intolérance. Au sujet de l'hyper-ruralité, M. LEVY signale que la Haute-Loire connaît les mêmes problèmes de désertification que les Combrailles : les fermes disparaissent, les villages se vident, la ruralité se meurt.

Martine SCHMELCK (Médecins du monde) explique que l'OING « Médecins du monde » a réalisé une étude sur la santé et l'accès aux soins dans les Combrailles (Saint-Eloy-les-Mines). Appuyant le discours de M. AGUILAR, elle confirme la déliquescence du mode de vie rural dans cette région, matérialisée par un taux de suicide très élevé.

Claude VIVIER LE GOT (FEDE) indique que la ville française de Joigny dans l'Yonne, qui avait décidé d'accueillir des réfugiés sans impliquer les habitants, a mis en place un rapprochement avec les enseignants dans le cadre de la Maison communale du droit et de la laïcité. L'idée était de faire comprendre à une population réticente au départ, l'intérêt de cette démarche d'accueil. Quelques mois plus tard, le collège de Joigny a gagné un prix pour ses propositions innovantes permettant d'expliquer la laïcité aux élèves de primaire.

Béata HILDEBRAND (ISOCARP/AIU) explique qu'il serait judicieux de remettre des bancs dans les rues pour que les gens se reparlent. Selon cette urbaniste de métier, les bancs créent du lien social. Dans des villes pauvres ou des quartiers difficiles, le contact ne se fait plus directement, mais via les réseaux sociaux. Les nouvelles technologies sont très positives sous bien des aspects mais elles ont des conséquences dramatiques pour la vie en société et les liens sociaux.

Luminata PETRESCU (FITRAM) rappelle qu'il faut d'abord trouver sa propre paix intérieure avant de pouvoir être empathique envers les autres. Or, l'éducation met trop l'accent sur la concurrence et pas assez sur la coopération.

Martin RAMSTEDT (EBU) introduit brièvement sa proposition d'ajouter comme bonne pratique « *la formation à la justice réparatrice en tant qu'approche communautaire de la résolution des conflits, au-delà de la punition* ». Il présentera une introduction plus approfondie sur le sujet au cours de la prochaine réunion du groupe de travail *Cités interculturelles* lors de la session d'octobre 2019.

Enfin, les participants conviennent des prochaines étapes à suivre et des objectifs à atteindre pour le groupe de travail dans les mois à venir. Les tâches suivantes seront donc à réaliser :

- Organiser des rendez-vous avec des représentants de cités interculturelles pour voir si le travail du groupe prend la bonne direction, et de rassembler des suggestions et des informations de leur part ;
- Préparer une liste de bonnes pratiques ou une boîte à outils. Chaque participant est invité à envoyer une liste d'exemples et de suggestions (sites Internet, documents d'intérêt) à *Gabriela FREY* ;
- Elaborer des séminaires et des programmes de formation. Ce travail pourra se faire avec le GERFEC en se basant sur les expériences développées sur la période 2015-2018 (Apprendre pour vivre mieux ensemble avec des convictions différentes). Il s'agira aussi de préparer un questionnaire pour bien comprendre au préalable les besoins concrets de chaque ville ;
- Réfléchir à la création d'un espace sécurisé en commençant par la rédaction d'une liste d'idées (ex : médiathèques, etc.) ;
- Rédiger un document final avec un rapport détaillé sur le travail effectué et les résultats obtenus.

V. Point concernant le débat sur la « Ville de demain » du 9 avril 2019 par *Iamvi TOTSI*

Iamvi TOTSI, co-coordinatrice du groupe de travail rappelle aux participants que le groupe *Cités interculturelles* travaille également sur le vivre-ensemble urbain et sur les facteurs de bonne intégration de tous les citoyens dans les villes. Ces questions impliquent de s'interroger sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses, mais aussi sur l'organisation des espaces urbains et sur les politiques publiques et initiatives privées en matière d'éducation.

Cette problématique générale vient compléter les travaux du groupe dirigés spécifiquement par *Gabriela FREY* sur la communication empathique ainsi que sur la réduction de l'anxiété et de l'exclusion dans les villes multiculturelles.

Iamvi TOTSI indique que lors de la session plénière de la Commission éducation et culture du mardi 9 avril 2019, s'est tenu un débat sur le thème de la « *Ville de demain* » avec les deux experts suivants :

- *Jean-Christophe FROMANTIN*, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains ;
- *Carlos MORENO*, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, et expert de la ville intelligente et durable.

Ce débat sur la « *Ville de demain* » s'inscrit dans le cadre du groupe de travail *Cités interculturelles* compte tenu de l'ultra-densification des villes, de la restriction de l'espace public, de l'émergence des nouvelles technologies, et de leurs conséquences sur la gouvernance et l'organisation des villes et des territoires en Europe.

Dans un contexte de transition, *Carlos MORENO* rappelle les problèmes sociétaux et environnementaux qui émergent dans les grandes villes à forte concentration. Il souligne que les villes-

mégapoles, très répandues en Asie et en Afrique, conduisent à une nouvelle organisation spatiale et politique au niveau mondial et sont souvent source de nouvelles tensions géopolitiques. Selon lui, nous devons apporter des réponses devant six défis principaux pour préserver notre humanité : l'eau, l'air, l'ombre, et plus particulièrement pour les grandes villes les plus denses, l'espace, le temps et le silence.

Ensuite, *Jean-Christophe FROMANTIN* souligne que les mégapoles produisent des impasses culturelles, environnementales et sociétales qui ont des conséquences néfastes sur la montée de l'individualisme, l'explosion des inégalités sociales et le climat. Nous vivons une période de révolution anthropologique au cours de laquelle nous devons choisir comment nous voulons vivre à l'ère du digital. Soit, l'évolution technologique sera mise au service de notre projet de vie, soit les êtres humains seront considérés comme un ensemble de données (data). Le choix est devant nous. L'avenir des *Villes de demain* se jouera sur leur capacité simultanée à être au service des territoires et à se lier au reste du monde.

Ce débat visait à faire émerger et promouvoir les meilleures pratiques permettant de construire des villes modernes où chaque individu peut trouver sa place. Dans le contexte actuel de transition sociétale et urbaine, la concentration des hommes est telle dans les grandes villes, qu'il faut envisager des solutions pour que leurs habitants puissent récupérer de l'espace, du temps, de l'air et de l'espace. Ces quatre dimensions seront cruciales pour l'avenir du vivre-ensemble en milieu urbain.

De façon globale, en se basant sur l'hospitalité et la culture européenne d'ouverture d'esprit et d'accueil, l'Europe peut proposer un modèle de développement urbain différent des systèmes américain et chinois. Dans un monde de plus en plus complexe, la « *Ville de demain* » devra se doter de nouveaux systèmes urbains ouverts et solidaires, mais surtout d'une nouvelle gouvernance pour répondre de façon adéquate aux défis sociaux, sécuritaires, économiques et environnementaux. Créer des villages dans des grandes villes et recréer le maillage des territoires font partie des défis à relever à moyen terme.

Pour conclure la réunion, la présidente de la Commission éducation et culture, *Claude VIVIER LE GOT* fournit des informations aux participants sur les réunions de l'après-midi, des autres groupes de travail de la Commission.

La réunion du groupe de travail **Droit à l'éducation tout au long de la vie** se tiendra de 14h30 à 16h30 avec pour thématique générale « *Enseignement supérieur et réfugiés* » et les interventions du Professeur *Mathieu SCHNEIDER* et la sociologue *Sophie MARINO*.

La réunion du groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** aura lieu de 16h30 à 18h30 avec la présence exceptionnelle de l'eurodéputé *Alain LAMASSOURE*, qui interviendra sur le projet de création d'un Observatoire européen de l'enseignement de l'histoire.

Ces deux réunions seront organisées dans la même salle 2 du Palais de l'Europe.

Fin du document – 23/07/2019

ANNEXE 2

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie*

Date : Jeudi 11 avril 2019 de 14h30 à 16h30

Lieu : Palais de l'Europe, salle 02

Co-coordonateurs :

- Farouk ALLOUCHE, Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes (eurodoc)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)

I. OUVERTURE DU GROUPE DE TRAVAIL.....	1
II. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MIGRATION : DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES UNIVERSITES FRANÇAISES PAR MATHIEU SCHNEIDER.....	2
III. EXEMPLE DE PROGRAMME POUR REFUGIES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EUROPEEN PAR SOPHIE MARINO.....	6
IV. PRESENTATION DE LA RECOMMANDATION SUR LA PAUVRETE ET LA PRECARITE DES ETUDIANTS EN EUROPE PAR JEAN-LOUIS DURAND-DROUHIN ET REMI LOISON.....	7

I. Ouverture du groupe de travail

Etaient présentes, les personnes suivantes :

- Isabel ALONSO, Right to Die Europe (RtDE)
- Catherine BAROSO, Comité européen d'Action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur Milieu de Vie (EUROCEF)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- Jean-Louis BURBAN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Patrick CHINIARD, EUROCEF
- Hedi CONDROYER, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Herminio CORREA, European Parents Association (EPA)
- Léon DUJARDIN, ESAN
- **Jean-Louis DURAND-DROUHIN, ESAN - ORATEUR**
- Pierre DUSSERE, OIEC
- Guillaume FROGER, Confédération des Compagnonnages Européens (CCEG)

- Claude-Laurent GENTY, CITI

- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Laurent GREGOIRE, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Alkistis KALANTZI, ESAN
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- René LEDDERMANN, ESAN
- Patrick LONG, ESAN
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Jean-Bernard MARIE, Justice et Paix Europe
- **Sophie MARINO**, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA) - **ORATRICE**
- Maritchu RALL, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF) / ESAN
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Hélène ROZET, ATD Quart Monde
- Bertrand SENELLE, OIEC
- **Mathieu SCHNEIDER**, vice-président de l'Université de Strasbourg et président du Réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS) - **ORATEUR**
- Bertrand SCHOENTGEN, CITI
- Marie-Françoise THULL, ESAN
- Gaël VIALA, CCEG
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE

II. Enseignement supérieur et migration - De la responsabilité sociale des universités françaises par Mathieu SCHNEIDER

Mathieu SCHNEIDER est maître de conférences en musicologie, vice-président « Culture, Sciences en société » de l'Université de Strasbourg et président du réseau d'accueil **Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)**.

Son activité de chercheur porte surtout sur la représentation des identités nationales (La musique et la construction des identités nationales au 19^{ème} siècle, Baden-Baden, 2010), particulièrement sur l'espace sud-allemand et suisse (L'utopie suisse dans la musique romantique, Paris, 2016) et sur les transferts culturels entre France et Allemagne. Compte tenu de son domaine de recherche, il a été à plusieurs reprises expert et rapporteur sur la politique culturelle de la musique et l'enseignement supérieur de la musique en France et à l'étranger, et aussi sollicité depuis 2008 pour diverses missions d'expertise au sein du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

En 2015, il met en place l'un des premiers dispositifs spécifiques pour l'accueil des étudiants en exil à l'Université de Strasbourg et l'a étendu en 2017 aux chercheurs en exil. Il est coordinateur national du réseau d'accueil français **MEnS** qu'il a fondé en septembre 2017, soutenu par la Conférence des présidents d'Université. Dans ce cadre, il est invité dans de nombreux pays européens pour échanger sur le rôle des universités dans l'accueil et l'intégration des populations en migration.

Au cours des derniers siècles, les mouvements migratoires dans l'enseignement supérieur ont été fréquents. La recherche est congénitalement internationale, et ce depuis longtemps (ex : Kepler ou Galilée). Beaucoup de chercheurs ont dû quitter leur pays car ils ne pouvaient plus y exercer leur métier librement (Albert Einstein, Marie Curie, Karl Popper ou Ernst Gombrich).

Ces migrations peuvent s'expliquer par des raisons d'ordre politique telles que l'émergence d'un régime politique menaçant ou niant la liberté académique, la détérioration du climat politique (guerre, révolution) ou la remise en question de libertés individuelles (raisons confessionnelles ou culturelles). Des raisons d'ordre personnel sont parfois pris en considération: environnement de recherche (infrastructure, encadrement humain) ; attractivité économique (salaires, conditions de vie) ; ou attractivité géographique (climat, qualité de vie).

Après ce bref rappel historique, il est nécessaire de se demander quelle doit être la politique migratoire pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) ? Plusieurs hypothèses sont à envisager :

- S'agit-il de favoriser une coopération et une entraide entre pays riches et pays plus pauvres ?
- Est-il question de défendre la liberté académique comme un droit fondamental du chercheur, des étudiants (et des pays libres) ?
- Faut-il considérer la diversité (culturelle, sociale, scientifique, épistémologique) comme une richesse et favoriser des communautés universitaires variées ?

La réponse est bien évidemment plurielle et doit permettre d'assurer une excellence inclusive avec des universités solidaires, socialement responsables et qui défendent leurs valeurs.

Cette volonté générale ambitieuse doit dans le même temps permettre de garder un haut niveau d'exigence scientifique, de défendre les intérêts nationaux ou européens dans un marché économique mondial fortement concurrentiel, mais aussi de préserver une concurrence saine avec les chercheurs et étudiants des pays d'accueil. Toute la question est donc de trouver la juste pondération entre ces deux grandes visées.

L'exemple français du réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MENS)

En 2015, la crise migratoire liée à la guerre civile syrienne atteint son apogée avec l'arrivée en Europe de plus d'un million de personnes fuyant le conflit. Environ 3770 réfugiés périssent en chemin, souvent noyés dans la Méditerranée. A l'époque, Angela Merkel a le courage d'accueillir la majorité de ces personnes quand la France rechigne à prendre ses responsabilités.

En 2016, l'Allemagne enregistre 745545 demandes d'asile (440000 sont acceptées) alors que la France n'en enregistre que 85000 (25300 sont acceptées) sur un total de 1323000 enregistrées en Europe. Parmi eux, 15% à 20% sont des étudiants, soit environ 250000 individus.

Face à cette situation, le monde universitaire français prend conscience que de nombreux réfugiés vont devoir être accueillis pour poursuivre leurs études et formations. A l'automne 2015, les premières initiatives d'universités sont lancées à Lille, Strasbourg, Grenoble et Paris 1.

Au printemps 2016, un guichet central pour les universités est créé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et une première rencontre des universités engagées pour l'accueil des réfugiés a lieu. En septembre 2016, une deuxième rencontre avec 25 universités impliquées est organisée au MESRI. En janvier 2017, le programme PAUSE (Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) est lancé.

En septembre 2017, le réseau MEnS est lancé officiellement, et depuis le début de l'année 2018, des négociations sont en cours entre le MEnS et le MESRI afin d'élaborer un plan national pour les réfugiés. En mai 2018, une délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) est créée.

Le 12 avril 2019, il est prévu que Frédérique Vidal (ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) annonce un plan national pour les réfugiés.

Vous pouvez retrouver les annonces de la ministre via ce lien : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid140994/les-etudiants-refugies-et-beneficiaires-de-la-protection-subsidiaire-auront-acces-aux-bourses-et-aux-logements-du-crous-a-la-rentree-2019.html>

Le réseau MEnS rassemble désormais de nombreuses structures telles que 38 universités et grandes écoles françaises, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Campus France, les CROUS, etc. Le nombre d'étudiants réfugiés dans les programmes spécifiques est actuellement de 2000 avec un budget de 3,3 millions d'euros pour les dispositifs étudiants. Cette mise en réseau a permis d'assurer un lien permanent avec le cabinet de la Ministre et la DIAIR et de créer du lien et des relations avec des associations nationales.

Grâce à ce travail institutionnel, le réseau MEnS peut plus facilement défendre ses valeurs : l'éducation comme vecteur d'intégration sociale ; la conscience d'une responsabilité sociétale ; la défense d'une coopération et d'une solidarité internationales ; la défense de la liberté académique ; et la défense de l'inconditionnalité de l'accueil.

De façon générale, l'enjeu est de permettre à des personnes de se reconstruire après une période compliquée voire tragique, mais aussi de faire en sorte que ces mêmes individus soient en mesure un jour de participer à la reconstruction de leur pays (Syrie, Afghanistan, Libye, Erythrée).

Sur le terrain, les universités du réseau MEnS ont concrètement mis en place les mesures suivantes :

- Création d'un guichet unique d'accueil et d'accompagnement des étudiants ;
- Exonération des droits d'inscription ;
- Hébergement en lien avec les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)
- Cours de français et compétences additionnelles (culturelles, sociétales) ;
- Intégration à la vie des campus et à la société française (associations, services civiques) ;
- Aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel.

D'autre part, le réseau MEnS permet d'échanger les bonnes pratiques, de produire des recommandations, de négocier pour la mise en œuvre de ces recommandations, d'être entendu au niveau politique en tant que porte-parole des universités impliquées, et de fédérer une ébauche « d'Union européenne des universités ».

Enfin, à travers l'Europe, 320 universités européennes sont engagées dans cette démarche d'ouverture et entre 10000 et 15000 étudiants ont été accueillis. Il existe aussi 15 programmes ERASMUS + pour l'accueil des réfugiés. Néanmoins, il existe de grandes disparités dans les prérogatives accordées aux universités, l'action des universités est encore trop peu coordonnée et les politiques migratoires nationales sont beaucoup trop disparates.

Pour de plus informations sur le réseau MEnS, vous êtes priés de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.campusfrance.org/fr/migrants-enseignement-superieur-reseau-etablissements-francais>

En résumé, l'expérience française du réseau MEnS montre :

- Le formidable élan humain qu'a pu susciter la crise migratoire de 2015 ;
- La prise de conscience des universités françaises de leur responsabilité sociale ;
- L'importance des réseaux dans la prise de décision et l'action politiques ;
- Le réel besoin d'accroître la coopération internationale, notamment au niveau européen ;
- La nécessité de renforcer les coopérations avec les régions en crise pour prévenir les flux de réfugiés et préparer plus en amont la reconstruction des pays en guerre.

Cet engagement collectif au quotidien s'est d'ailleurs récemment matérialisé par le soutien à **Pinar SELEK** (sociologue, militante antimilitariste féministe et écrivaine franco-turque), condamnée à la réclusion à perpétuité par la Turquie en janvier 2017 : <https://pinarselek.fr/>
Depuis la tentative avortée de coup d'Etat de juillet 2016, 6000 chercheurs et universitaires turcs ont été démis de leur fonction. Certains d'entre eux sont accueillis dans des universités européennes pour leur permettre de continuer leurs travaux.

Sur ce sujet, le co-coordonateur du groupe de travail *Farouk ALLOUCHE* indique aux participants une information concernant le Prix 2019 des Droits de l'Homme Václav HAVEL de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). La Commission permanente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a décidé de soutenir la nomination de **Pinar SELEK** pour l'obtention de ce Prix, et le dossier de candidature sera envoyé avant la fin du mois d'avril 2019.

Ce Prix, créé en 2013, vise à récompenser des actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits humains en Europe et au-delà du continent. Il est décerné en mémoire de Václav Havel, dramaturge, combattant du totalitarisme, artisan de la Révolution de velours de 1989, Président tchèque et tchèque, et symbole durable de l'opposition au despotisme. Les candidats nominés doivent avoir apporté une amélioration à la situation des droits humains d'un groupe donné, avoir contribué à révéler des violations structurelles à grande échelle de certains droits, ou avoir mobilisé avec succès l'opinion publique ou la communauté internationale sur une cause particulière. Le Prix consiste en une somme de 60 000 €, un trophée et un diplôme. Il sera décerné le 30 septembre 2019 à Strasbourg.

En guise de conclusion, Emmanuel Macron déclarait en octobre 2017 que « *l'Europe doit construire un espace commun de protection et de solidarité, en créant un office européen de l'asile et un programme commun d'intégration et de formation des réfugiés* ». Il faut espérer que cet appel soit entendu mais surtout mis en œuvre à plus ou moins moyen terme sur le terrain.

Les participants remercient *M. SCHNEIDER* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

III. Exemple de programme pour réfugiés dans l'enseignement supérieur européen: le programme Hérodote par Sophie MARINO

Sophie MARINO a enseigné à l'Université et à l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon, puis a été muséographe pour de grands équipements culturels au sein de l'agence Café Programmation.

Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse aux processus de recomposition et de transmission des connaissances. Ses domaines de réflexion interrogent l'énonciation muséale et le récit d'exposition, en particulier comme dispositif de production fictionnelle.

A la rentrée de septembre 2017, *Mme MARINO* crée le programme Hérodote au sein de la direction des études de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris (ENSBA).

Ce programme est un dispositif d'aide à la reprise des études pour les artistes réfugiés ou demandeurs d'asile ayant entrepris ou achevé une formation supérieure en art dans leur pays d'origine.

La formation propose des cours intensifs de français langue étrangère (FLE) qui sont dispensés par des professeurs de l'ENSBA, et contient également un accompagnement artistique personnalisé réalisé par des étudiants volontaires.

Non diplômant, le programme accueille des artistes pendant une année scolaire. Ces personnes suivent des cours de FLE, en fonction de leur niveau de français, niveau débutant ou niveau correct, à raison de trois séances de 1h30 par semaine.

Cette formation est un moyen pour ces artistes de retrouver un environnement artistique, d'avoir accès à l'ensemble des cours de l'ENSBA en tant qu'auditeur libre et d'éventuellement préparer les concours d'entrée aux écoles françaises d'art.

L'intégration de ces personnes auprès des autres étudiants de l'école se fait en fonction de leur parcours, de leur histoire et de leur statut : des Syriens, Ukrainiens, Palestiniens, Iraniens, Turcs, Kurdes et même une apatride font partie de ce programme.

Ces individus sont des étudiants invités en tant qu'auditeurs libres, et qui ont des tuteurs les aidant à réaliser deux petites expositions (accrochages d'œuvres d'art) au cours de l'année. Après avoir suivi ce programme, certains préparent des concours pour intégrer des écoles françaises.

Après la deuxième rentrée du programme (2018-2019), l'association *L'atelier des artistes en exil* (interne à l'ENSBA) a permis de donner à ces étudiants des moyens d'accès et de découverte de la culture française (théâtre, opéra, musée) et leur a également fourni des outils pour dépasser leurs difficultés administratives. En créant du lien social, ce maillage mis en place leur permet de se retrouver.

Pour la rentrée 2019-2020, il a été envisagé de réaliser une sélection des participants à ce programme, mais Madame Marino est foncièrement contre cette idée car elle estime que ce programme n'est pas diplômant et que la conception esthétique est un sujet secondaire dans le contexte particulier de l'accueil de personnes souvent meurtries par leur histoire et parcours.

Après cette présentation, les participants échangent et leur discussion peut être résumée comme suit.

Dans le contexte des hausses annoncées des frais pour les étudiants étrangers en France, pour que ce programme soit pérenne financièrement, il sera nécessaire de trouver des sources d'argent. Une meilleure coopération entre les pays riches et les pays en voie de développement est dans tous les cas nécessaire. Dans les faits, *Claude VIVIER LE GOT* indique que cette hausse des frais d'inscription provoque déjà de grands changements avec une baisse de 26% du nombre d'inscription des étudiants subsahariens, qui ont tendance à aller encore plus étudier au Maroc.

Les participants estiment en général que cette décision politique ne va pas dans le bon sens quand on sait que la première langue parlée en Afrique sera le français en 2050 (le Canada est désormais préféré

à la France pour apprendre le français). Cette mesure n'est donc pas un bon signal envoyé à l'Afrique, à sa jeunesse et à ses élites, traditionnellement formées en France.

En Belgique, il n'existe ni « *programme Hérodote* », ni « *réseau MEnS* » mais une campagne intitulée « *la commune hospitalière* » visant les personnes migrantes au sens large, a permis de leur faciliter l'accès aux études et de sensibiliser la communauté universitaire sur leur situation.

Les participants remercient *Mme MARINO* pour son intervention dont la retranscription leur sera envoyée dans le compte-rendu de la réunion.

IV. Présentation de la Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe par Jean-Louis DURAND-DROUHIN et Rémi LOISON

Le co-coordonateur du groupe de travail *Rémi LOISON* explique brièvement aux participants que la question de la pauvreté des étudiants en Europe préoccupe particulièrement la FEDE depuis plusieurs années. Forte d'un réseau de 200000 étudiants ou apprenants, la FEDE est bien consciente des nombreux problèmes rencontrés par les jeunes pour poursuivre leur études.

La FEDE souhaitait par conséquent aborder ce sujet quelque peu oublié par les décideurs politiques au niveau du Conseil de l'Europe, en rédigeant un ensemble de recommandations destinées aux 47 Etats membres de l'Organisation. La Recommandation contient des suggestions adressées aux gouvernements sur les douze thèmes suivants:

- Les stratégies nationales visant à réduire la pauvreté et à assurer l'égalité des chances pour tous ;
- La mise en place de mesures permettant d'élargir et de simplifier l'accès aux bourses d'études ;
- Les missions professionnelles visant à préparer les étudiants au monde du travail ;
- Le développement de l'apprentissage et la revalorisation des filières professionnelles ;
- Le phénomène de la prostitution estudiantine ;
- Les étudiants étrangers, réfugiés et ceux en situation de migration ;
- Le soutien et la promotion de la société civile et des OING aux actions individuelles innovantes ;
- L'appel au Conseil de l'Europe pour qu'il se saisisse de la question de la pauvreté des étudiants ;
- La mise en place de dispositions réglementaires appropriées et équitables, accompagnées de mesures financières incitatives ;
- Le renforcement des structures et des personnels d'action sociale et la mise en réseau globale des acteurs sociaux et des ONG ;
- Les stratégies nationales favorisant l'accompagnement psychologique des étudiants et une meilleure prise en compte de leur santé mentale ;
- L'accès plus simple au programme ERASMUS pour les étudiants les plus défavorisés.

Cette collaboration entre l'ESAN et la FEDE fait suite à plusieurs échanges initiés au début de 2019 puis à une rencontre de travail avec des représentants du Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) en mars 2019. Après un travail de corédaction, ce document institutionnel a été présenté lors de la session plénière de la Conférence des OING le mercredi 10 avril et adopté par les 150 OING présentes lors du vote (à l'exception de trois abstentions).

Cette Recommandation ne sera pas légalement contraignante pour les Etats membres, mais bénéficie d'un large consensus au sein de la Conférence des OING et aura par conséquent un certain poids

politique. Ce texte pourrait en particulier permettre à des ONG travaillant auprès de jeunes et d'étudiants, de s'en servir pour leurs stratégies de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux.

Lors du vote d'adoption du 10 avril, deux légères modifications avaient été décidées par la Conférence et sont donc formellement avalisées par les participants du groupe de travail.

Pour l'ensemble du document, l'expression « *Charte européenne des droits sociaux de 1961* » est remplacée par la formulation « *Charte sociale européenne révisée* ».

De plus, à la fin du point N°6 de la Recommandation, qui concerne les étudiants étrangers, l'expression « *sans différence de traitement et de coût scolaire par rapport aux étudiants européens* » est remplacée par « *sans différence de traitement et de coût scolaire par rapport aux étudiants nationaux* ». Les versions linguistiques complètes (française et anglaise) de cette Recommandation sont disponibles sur le site du CoE à travers ce lien: [https://www.coe.int/fr/web/ingo/texts-adopted#{"10852597":\[0\]}](https://www.coe.int/fr/web/ingo/texts-adopted#{)

Faisant suite à cette contextualisation, *Jean-Louis DURAND-DROUHIN* du Réseau européen d'action sociale (ESAN) rappelle que cette Recommandation représente une bonne occasion de questionner les instances européennes sur cette question complexe mais urgente pour la jeunesse. Malgré des niveaux de développement et de richesse très élevés, de nombreuses personnes ne peuvent suivre des études supérieures et la situation de la pauvreté des étudiants ne s'améliore pas en Europe.

Il devient de plus en plus compliqué pour les étudiants, d'étudier dans de bonnes conditions, et parfois même de manger à leur faim. L'ESAN est particulièrement sensible à la question de l'aide alimentaire, condition *sine qua non* pour qu'un individu puisse étudier dans des conditions normales. Cette aide, sur le terrain, n'a fait que croître ces dernières années.

Dans ce contexte, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) devrait baisser, et une partie des étudiants les plus précaires seront d'autant plus en difficulté. Le FEAD qui vise à lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale, ne représente pourtant que 0,37% du budget de l'UE : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089&langId=fr>

Dans ce cadre, l'ESAN a l'intention de se rapprocher de la Commission européenne et d'élargir le périmètre des partenariats pour faire avancer les choses, notamment au niveau du programme ERASMUS (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students).

Il s'agit de faire en sorte que plus d'étudiants européens défavorisés aient accès à cette grande réussite européenne.

Après cette présentation, les participants échangent et leur discussion peut être résumée comme suit.

Mathieu SCHNEIDER estime qu'un étudiant, qu'il soit étranger ou non, est avant tout un étudiant. La communauté universitaire doit continuer de jouer son rôle d'intégrateur comme le montrent les exemples du réseau « *Migrants dans l'Enseignement Supérieur* » (MEnS) et de l'Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED).

Pour de plus amples informations sur le réseau UNIMED, vous êtes priés de cliquer sur le lien suivant : <https://www.uni-med.net/fr/comment-devenir-membre/>

En outre, *M. SCHNEIDER* se dit prêt à soutenir l'ESAN pour tout projet permettant d'interpeller les pouvoirs publics sur la question des étudiants étrangers.

Hélène ROZET (ATD Quart Monde) souligne la situation encore plus dramatique des personnes qui ne sont pas en mesure de suivre des études du fait de leur pauvreté. Elle estime qu'il existe trop d'inégalités et de différences entre étudiants.

Jean-Louis DURAND-DROUHIN indique qu'une action forte est nécessaire et qu'il faudrait créer un réseau de solidarité entre lycéens, étudiants et apprentis. L'ESAN est prêt à aller plus loin pour les jeunes les plus fragilisés afin que les pouvoirs publics prennent conscience du problème et agissent en conséquence pour les générations futures.

Les participants remercient *M. DURAND-DROUHIN* pour son intervention.

La prochaine réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* aura lieu entre le lundi 28 et le jeudi 31 octobre 2019 lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

Pour conclure la réunion, la présidente de la Commission éducation et culture, *Claude VIVIER LE GOT* rappelle que la réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création* aura lieu dans la même salle 2 de 16h30 à 18h30, avec la présence exceptionnelle de l'eurodéputé *Alain LAMASSOURE*, qui interviendra sur le projet d'Observatoire européen de l'enseignement de l'histoire en Europe.

Fin du document - 30/07/2019

ANNEXE 3

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*

Date : jeudi 11 avril 2019 de 16h30 à 18h30

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2

Co-coordonateurs :

- Hugo CASTELLI EYRE, Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)
- Noël ORSAT, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

I. OUVERTURE DU GROUPE DE TRAVAIL.....	1
II. L'OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE PAR L'ANCIEN MINISTRE ET EURODEPUTE ALAIN LAMASSOURE.....	2
III. L'IDENTITE CULTURELLE EUROPEENNE D'UN POINT DE VUE ARTISTIQUE ET PICTURAL : L'EXEMPLE DES « ROUTES DES IMPRESSIONNISMES », ITINERAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE PAR PIERRE BEDOUELLE.....	7

I. Ouverture du groupe de travail

Claude VIVIER LE GOT ouvre la réunion aux côtés des deux co-coordonateurs du groupe de travail, *Hugo CASTELLI EYRE* et *Noël ORSAT*. Elle indique aux participants que l'eurodéputé et ancien ministre français *Alain LAMASSOURE* devrait arriver en cours de réunion. Compte tenu de son agenda très chargé en cette fin de mandature européenne, priorité lui sera donnée pour qu'il puisse exposer ses vues sur le projet d'observatoire européen de l'histoire.

Lors de la réunion, étaient présentes les personnes suivantes:

- **M. Pierre BEDOUELLE**, Fédération européenne des colonies d'artistes (euroArt) – **ORATEUR**
- Lilia BENSEDRINE THABET, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- François BOUTELOUP, Rotary International
- Jean-Louis BURBAN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Anne-Marie CHAVANON, Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIMUAT)
- Hedi CONDROYER, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Jean-Louis DURAND-DROUHIN, ESAN
- Léon DUJARDIN, ESAN

- Pierre DUSSERE, OIEC
- Guillaume FROGER, Confédération des Compagnonnages Européens (CCEG)
- Stephen GATT, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- Claude-Laurent GENTY, CITI
- François GOETTELMANN, Rotary International
- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Alkistis KALANTZI, ESAN
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- **M. Alain LAMASSOURE**, député européen – **ORATEUR**
- René LEDERMANN, ESAN
- Brigitte LE GOUIS, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF)
- Salomon LEVY, Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Patrick LONG, ESAN
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Sophie MARINO, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA)
- Luminata PETRESCU, Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation (FITRAM)
- Maritchu RALL, CECIF
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Hélène ROZET, ATD Quart Monde
- Bertrand SHOENTGEN, CITI
- Peter SCHWARZBICH, CCEG
- Xavier SOURON, adjoint du Représentant permanent de la France au Conseil de l'Europe
- Marie-Françoise THULL, ESAN
- Gaël VIALA, CCEG
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE
- Caterina ZADRA, CITI

II. L'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire par l'eurodéputé Alain LAMASSOURE

1) Discours général

Claude Vivier LE GOT présente brièvement le parcours politique d'Alain LAMASSOURE, ancien ministre délégué aux Affaires européennes et eurodéputé depuis vingt ans, et qui ne briguera pas de nouveau mandat aux élections européennes de mai 2019.

En janvier 2019, le Premier ministre français Edouard Philippe a chargé *M. LAMASSOURE* d'effectuer une étude de faisabilité sur la création d'un observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

M. LAMASSOURE a conduit sa mission en lien avec un réseau d'institutions reconnues dans le domaine, parmi lesquelles le réseau Euroclio, l'Institut Georg Eckert, l'Institut franco-allemand de Cergy-Pontoise, la Maison de l'Histoire européenne et en mars 2019, le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) du Conseil de l'Europe (CoE).

Cette mission portait également sur l'idée d'organiser, durant la présidence française du Comité des Ministres (de mai à novembre 2019), une réunion des académies nationales du Conseil de l'Europe (rassemblées dans le réseau « *All European Academies* ») sur le thème de l'enseignement de l'Histoire.

M. LAMASSOURE est donc invité à décrire le contexte dans lequel se place cette étude de faisabilité pour la Commission éducation et culture et le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*. Son intervention peut être résumée comme suit.

Lorsqu'il a débuté sa mission confiée par Edouard Philippe, M. LAMASSOURE s'est aperçu qu'il existait deux catégories de pays européens en ce qui concerne l'enseignement de l'Histoire:

- Les pays dans lesquels l'Histoire est enseignée dans des conditions exemplaires avec une volonté nationale de réconciliation entre les peuples, après 1945, puis après 1989 ;
- Les pays dans lesquels l'Histoire est mal enseignée, ce qui entretient les malentendus. La qualité de l'enseignement de l'Histoire y est pauvre et les inexactitudes historiques y sont répandues.

Dans la majorité des pays européens, les jeunes connaissent peu ou mal l'Histoire. Or, si ne nous connaissons plus rien du passé, comment anticiper le futur et comment répliquer à quelqu'un qui raconterait n'importe quoi ?

Par exemple, récemment, l'ancien homme politique français Philippe De Villiers a publié un livre intitulé « *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu* » dans lequel il expliquait que la construction européenne initiée après la Deuxième Guerre mondiale était en fait un projet organisé par la CIA américaine avec le soutien d'anciens dignitaires nazis infiltrés dans les Institutions européennes, notamment à la Commission. Compte tenu de ces propos particulièrement folkloriques, il aurait été logique que cet ouvrage reçoive une couverture médiatique limitée. Mais ce ne fut pas le cas et cet auteur a pu présenter sa vision sur de nombreux plateaux de télévision sans contradiction intellectuelle. La méconnaissance de l'Histoire par les journalistes est un phénomène inquiétant.

Face à ce constat inquiétant, il est nécessaire de réagir rapidement en tenant compte de la responsabilité de chacun. L'Histoire doit être une matière enseignée dans tous les Etats européens, mais une Organisation internationale telle que le Conseil de l'Europe, n'a pas à décider de la manière dont tel ou tel Etat envisage d'enseigner l'Histoire sur son territoire.

En revanche, le Conseil de l'Europe veille au respect des valeurs européennes communes et a déjà produit par le passé des recommandations adressées aux Etats membres sur l'enseignement de l'Histoire des pays limitrophes et sur la nécessité d'enseigner les langues des pays voisins. Vous pouvez trouver via le lien suivant, cette Recommandation CM/Rec(2011)6 du Comité des Ministres aux Etats membres relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire :

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805cca29

Les 47 Etats membres du CoE ont 47 récits nationaux mais il semble possible de faire émerger des dénominateurs communs. Il serait intéressant de faire une présentation croisée de ces récits pour mieux comprendre leur compatibilité et limiter leur éventuel antagonisme.

C'est dans cet esprit que l'observatoire visera à rendre accessible au public les informations et la documentation du CoE concernant les types d'enseignement de l'Histoire, essentiellement au niveau

scolaire du secondaire (collèges et lycées). Pour résumer, la question principale à laquelle doit répondre ce projet d'observatoire serait de savoir quel programme d'Histoire doit être connu par chaque lycéen européen ? Dans cette perspective, un questionnaire sera envoyé à chaque Etat membre et il s'agira de répondre à des questions de ce type :

1) Dans votre pays, quelle est place de l'Histoire dans le baccalauréat?

2) Dans votre pays, l'Histoire est-elle une matière obligatoire ou optionnelle ?

Dans beaucoup de pays européens, l'Histoire est une simple option comme par exemple en Pologne où seuls 8% des lycéens choisissent cette matière.

3) Dans votre pays, quel est le volume horaire de l'enseignement de l'Histoire : une heure par mois, cinq heures par semaine, etc. ?

4) Dans votre pays, les professeurs enseignant l'Histoire sont-ils des spécialistes et des historiens ou des généralistes ?

Par exemple, en France, les professeurs enseignent l'histoire et la géographie, alors qu'en Italie, ce sont les professeurs de littérature ou de philosophie qui enseignent l'Histoire. Dans de nombreux pays, les professeurs d'Histoire n'ont pas de compétences spécifiques pour enseigner cette matière. En outre, dans l'enseignement de l'Histoire, quelle est la place de l'instruction civique, qui permet à tout citoyen de comprendre les principes démocratiques et l'Etat de droit ?

5) Dans votre pays, quel est le contenu des programmes d'Histoire ?

Le terme Histoire a des significations diverses en fonction des pays. Par exemple, dans certains Etats, l'Histoire est celle des peuples ou des nations tandis que dans d'autres, l'Histoire est celle des grands personnages historiques ou célèbres.

6) Qui élabore et décide du contenu des programmes d'Histoire ? Autrement dit, le dernier mot doit-il revenir aux décideurs politiques, aux enseignants-chercheurs ou faut-il une prise de décision conjointe et pondérée ?

Cette question reste toujours un problème en France, et les Français ont tendance à donner des leçons à leurs voisins sur le sujet alors que d'autres peuples font beaucoup mieux.

7) L'enseignement de la construction européenne et de l'histoire de l'Union européenne est-il assuré dans les Etats membres de l'UE et du CoE ?

Selon les premières observations, il semblerait que la moitié des Etats membres de l'UE n'assurent pas cet enseignement. En France, cet enseignement est plus ou moins assuré mais de façon non prioritaire, souvent à la fin de programmes que les enseignants abordent brièvement.

8) Les manuels scolaires doivent-ils être labellisés ou non, et si oui par qui, ou doivent-ils être élaborés à la seule discrétion des éditeurs ?

9) Quelle devrait être la formation des professeurs d'Histoire ?

L'observatoire européen devra permettre de répondre à ces questions. Il sera probablement en lien avec d'autres organisations internationales (OSCE, UNESCO, Commission européenne, etc.).

L'objectif à moyen terme serait d'ouvrir un grand débat public permettant de réfléchir de façon équilibrée aux limites voire aux anomalies relatives à l'enseignement de l'Histoire dans de nombreux pays. Le but à long terme sera de rendre compatibles les 47 récits nationaux des Etats membres.

Une autre visée du projet serait d'améliorer la mise en réseau européenne des académies nationales d'Histoire en leur permettant de donner leur avis sur les mises à jour des programmes des pays recueillis par le futur observatoire. Il s'agirait de réunir le réseau de ces académies tous les deux à trois ans pour comprendre l'évolution des programmes et proposer des recommandations aux Etats.

Dans ce cadre, une conférence de haut-niveau sur l'enseignement de l'Histoire en Europe sera organisée par la présidence française du Comité des ministres du CoE, **le mardi 19 novembre 2019 à Paris.**

Les participants remercient *M. LAMASSOURE* pour son intervention.

2) Echanges avec les OING

Faisant suite à ce discours, les participants suivants ont souhaité exprimer leur point de vue et/ou interroger *M. LAMASSOURE* sur certains points. Ces échanges peuvent se résumer comme suit.

Pierre DUSSERE de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) souhaite savoir quels seront les liens entre le Secteur de l'Education (dirigé par *M. Sjur BERGAN*) du Conseil de l'Europe et le futur observatoire ? De plus, y aura-t-il une place particulière attribué à l'histoire de l'Art dans l'approche générale de l'observatoire ?

Noël ORSAT de la Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI) et Secrétaire Général de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « *Via Charlemagne* » souligne que ses rencontres récentes avec des jeunes lui ont montré le manque évident de connaissances historiques de la jeunesse (ex: confusion entre Charles Martel et Charlemagne). Selon lui, ces limites culturelles ont des conséquences très négatives car les personnes en charge d'attribuer des fonds européens à Bruxelles n'ont pas les compétences et la culture suffisante pour assurer leurs tâches convenablement.

Rinaldo ROSSO de la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) considère que des écrivains prenant certaines libertés sur des faits historiques avérés sont des charlatans politiques néfastes. D'autre part, il estime que la liberté d'enseignement a pour conséquence de rendre le récit historique trop subjectif car chaque professeur a un angle, une vision quand il transmet ses connaissances.

Sophie MARINO, sociologue et enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, a observé une baisse importante du niveau des étudiants. Historienne de formation et rédactrice d'un mémoire sur les oubliés du récit historique, *Mme MARINO* estime nécessaire d'insérer de l'Histoire dans d'autres disciplines, pour que les jeunes y trouvent plus d'intérêt. En outre, il existe une dichotomie entre le niveau très élevé des chercheurs en Histoire et le niveau relativement bas de l'enseignement de l'Histoire sur le terrain. Les vrais experts devraient être beaucoup plus concernés sur toutes les questions qui seront soulevées par le futur observatoire. Enfin, d'après elle, il est crucial d'aborder chaque récit national avec de la méfiance et de la prudence.

Réponses d'*Alain LAMASSOURE*

Le but principal de l'enseignement de l'Histoire est de former de bons citoyens, capables d'avoir un esprit critique. L'observatoire vise à faire un état des lieux de la situation en Europe en proposant éventuellement une épreuve d'Histoire destinée à l'ensemble des pays couverts. La régression du niveau de connaissances s'explique par le fait que les programmes sont devenus trop différents.

D'autre part, sur l'introduction des arts ou des sciences dans l'enseignement de l'Histoire envisagée par *Mme MARINO*, celle-ci ne se fera pas dans le cadre de l'observatoire (même si *M. LAMASSOURE* y est personnellement favorable) car ce sujet est trop sensible au niveau de l'Union européenne et encore plus au niveau du Conseil de l'Europe. Cela étant dit, il serait judicieux de compléter les enseignements généraux (sciences, littérature) par une histoire des matières abordées.

En outre, il est nécessaire d'avoir un récit national fondé sur l'avis des chercheurs, mais pas d'un roman national. Il faut savoir ce que nos prédécesseurs ont fait et de quelle manière pour envisager l'avenir. Pour les Etats devenus récemment indépendants, certains pays sont des Etats mais pas des nations, et vice versa. De plus, nous avons besoin d'être fier de notre récit national.

Sur la question de la liberté d'enseignement de *M. ROSSO*, effectivement, cette liberté est telle que des manuels d'Histoire peuvent être rédigés par n'importe qui. *In fine*, l'Histoire est enseignée par des professeurs, mais le problème réside dans le fait que ces personnes ne sont pas toujours neutres et honnêtes intellectuellement. Qui élabore le programme et que dit vraiment l'enseignant dans sa classe ? Ces questions sont importantes et n'ont pas vraiment été réglées, notamment en France. Une fois l'observatoire fondé, des enquêtes devront être menées et l'Association européenne des enseignants d'Histoire (Euroclio) sera fort utile à cette fin : <https://www.euroclio.eu/what-we-do/>

Sur la coopération des historiens européens, *M. LAMASSOURE* aborde la question de l'objectivité historique transnationale.

Le 9 novembre 1989, *M. LAMASSOURE* était à Berlin et s'est demandé comment les Allemands de l'Est allaient pouvoir raconter leur histoire, nazie puis communiste, peu glorieuse au 20^{ème} siècle.

Pour le manuel franco-allemand destiné aux lycéens, les rédacteurs ont mis plusieurs années à réaliser cet ouvrage, notamment pour raconter le récit de l'armistice du 11 novembre 1918, considéré comme le jour de la victoire de la Grande Guerre pour les Français, mais comme le commencement du Diktat (« *paix dictée* ») par les Allemands. Du côté français, ce jour historique marque la dernière fois que la France a réellement gagné une guerre tandis que du côté allemand, ce jour est une catastrophe qui marque le début de l'émergence d'un nationalisme humilié. Une présentation compatible des événements a été possible entre historiens français et allemands mais cet ouvrage est resté un échec pédagogique car chaque enseignant est libre de choisir son manuel en Allemagne, l'enseignement de l'Histoire étant une compétence déléguée aux Lander (régions).

D'autre part, l'ouvrage « *Méditerranée* » réalisé par des historiens de tous les pays du pourtour méditerranéen (à l'exception de l'Algérie et de la Turquie) aborde tous les sujets sensibles, ce qui montre bien qu'il est possible d'élaborer des manuels nourris de points de vue culturels divers.

Sur l'implication des organisations internationales dans les travaux du futur observatoire, *M. LAMASSOURE* souhaite que l'UNESCO soit concertée. L'Histoire ne doit plus être un élément de destruction mais de consolidation des relations inter-européennes. L'enseignement de l'Histoire doit participer au maintien de la paix sur le continent.

Sans processus historique de réconciliation et sans compréhension pertinente du passé, les antagonismes entre deux pays ou nations en guerre perdurent. En avril 1998, l'Irlande et le Royaume-Uni signent les accords du Vendredi saint marquant ainsi la fin de la guerre civile irlandaise. Néanmoins, aucun processus de réconciliation n'a été engagé et protestants et catholiques ne se mélangent toujours pas en Irlande du Nord. La paix avait été signée en 1998 mais elle n'a pas été digérée depuis vingt-et-un ans. Dans le contexte actuel du Brexit, les tensions entre l'Irlande et l'Irlande du Nord risquent fortement de s'accroître.

III. L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural : l'exemple des « Routes des impressionnistes », Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe par Pierre BEDOUELLE

Pierre BEDOUELLE est le Secrétaire Général d'euroArt, la Fédération européenne des colonies d'artistes. Au début des années 1980, le concept de colonie d'artistes européens a connu un renouveau qui s'est traduit par la publication de livres et l'organisation d'exposition sur ce thème. Dans de nombreuses anciennes colonies d'artistes, des musées et des galeries d'art ont été créés, et d'anciens ateliers ont été rénovés et parfois mis à la disposition de jeunes artistes pendant un certain temps.

A la chute du rideau de fer en novembre 1989, il est apparu que de nombreuses colonies d'artistes étaient répandues à travers toute l'Europe et qu'une organisation européenne structurée pouvait être utile pour les aider à protéger leurs racines et à envisager un avenir artistique commun. EuroArt a vu le jour en 1994 à Bruxelles pour répondre à cet objectif principal.

EuroArt se compose actuellement de 80 organisations membres, organisations associées et membres individuels dans 14 pays européens: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Russie, Suède, Suisse. Les membres organisent des expositions conjointes, suscitent des débats avec les citoyens, échangent leurs points de vue et leurs connaissances, et se tiennent mutuellement informés de l'évolution de leurs différentes colonies, dans un contexte de coopération culturelle européenne. Pour de plus amples informations sur les activités d'euroArt, je vous prie de cliquer sur ce lien (uniquement disponible en anglais): <https://www.euroart.eu/en/about-us/>

En mai 2018, le projet soutenu par euroArt et intitulé « **Les Routes des Impressionnistes** » a obtenu la certification officielle « *d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe* ».

Lancés par le Conseil de l'Europe (CoE) en 1987, les itinéraires culturels européens démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue au patrimoine commun. Les itinéraires sont les réseaux locaux qui mettent en œuvre les valeurs fondamentales du CoE: droits humains, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils ont pour objectif d'agir comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire européenne.

Au 1^{er} janvier 2019, les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe sont au nombre de 33. Le premier d'entre eux sont les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, labellisés en 1987 et les deux derniers sont les « *Routes des Impressionnistes* » et la « *Via Charlemagne* », certifiés en 2018. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien du CoE: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes>

L'obtention de ce label d'excellence vient récompenser plusieurs années de travail visant à construire un réseau opérationnel reliant un ensemble de sites significatifs de peintures impressionnistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Europe. Les « *Routes des Impressionnistes* » sont maintenant reconnues comme un projet européen crédible et valable, contenant plusieurs entrées thématiques exploitables dans l'esprit des valeurs du CoE: l'environnement et sa protection, le patrimoine et sa sauvegarde, l'histoire des territoires et sa connaissance par les jeunes, le tourisme et son développement durable.

A travers l'exemple des « **Routes des Impressionnistes** », M. BEDOUELLE est invité à présenter à l'assemblée ses réflexions sur l'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural. Au 19^{ème} siècle, le mouvement impressionniste s'est matérialisé dans plusieurs pays européens: Allemagne, Danemark, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Slovénie, etc. A cette époque, en France, les

villes de Barbizon, de Giverny près de Rouen ou de Pont-Aven ont d'ailleurs joué un grand rôle dans le développement de ce mouvement artistique. Ces formes d'impressionnisme sont différentes les unes des autres mais transversales sur le fond, et l'émergence de ce mouvement pictural a eu lieu partout en Europe quasiment au même moment. L'impressionnisme - pris ici dans son acceptation large, c'est-à-dire des pré-impressionnismes aux artistes ouvrant le mouvement sur l'art moderne, couvrant ainsi la période 1830-1930 - est donc un mouvement fondamentalement européen.

La reconnaissance du Conseil de l'Europe a pour objet de créer et de faire vivre au sein du continent un lien entre les sites ayant inspiré les peintres impressionnistes et pleinairistes européens de 1830 à 1930, les endroits où ils ont vécu, les lieux où ils fondèrent des colonies d'artistes et les villes qui, dans leurs musées ou leurs espaces culturels, présentent aujourd'hui leurs œuvres. Le pleinairisme désigne le principe général de peindre des scènes d'extérieur, des jeux de lumière solaire pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Cet ensemble de sites constitue un véritable « musée à ciel ouvert » des paysages représentés et permet la mise en relation directe des visiteurs avec les différents courants impressionnistes en Europe. L'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « Routes des impressionnismes » est donc structuré par peintre représentatif de ces courants :

- Les routes de l'impressionnisme français avec Monet, Pissaro, Sisley, etc. ;
- La route des peintres de Schwaan en Allemagne avec Franz Bunke ;
- La route de l'impressionnisme slovène avec Ivan Grohar ;
- La route de l'impressionnisme des peintres galiciens en Espagne avec Francisco Llorenz Diaz.

L'impressionnisme marque la fin d'un monde et le début d'un autre et exprime les multiples transformations des sociétés, tout comme dans les domaines scientifique, politique et économique à cette époque. Ce mouvement artistique ne concernait pas seulement les peintres mais également l'intelligentsia de l'époque : musiciens, écrivains, journalistes, scientifiques. L'impressionnisme a été conçu en France et y a connu ses principaux développements mais il s'est largement développé en Europe malgré le difficile contexte politique d'alors comme le montre l'ouvrage publié sous l'égide de l'association Eau & Lumière en septembre 2016: « *Impressionisms Routes - Les Routes des Impressionnismes en Europe* ». De nombreux artistes ont participé à l'important mouvement d'idées qui traversa le continent après 1848 remettant en cause les frontières politiques, les données intellectuelles et les pouvoirs établis. L'enjeu culturel du projet « *Les Routes des Impressionnismes* » est de faire connaître également ces multiples aspects de l'impressionnisme. Les nombreuses rencontres entre ces artistes à l'occasion d'ateliers, de séjours ou d'expositions ou provoquées par les collectionneurs et les marchands d'art, facilitèrent la diffusion des techniques nouvelles créées au début du 19^{ème} par les peintres anglais Turner et Constable qui avaient modifié le style pictural avant que des tendances en rupture avec l'art officiel, apparaissent chez les Macchiaioli italiens ou au sein de l'école de Barbizon. L'impressionnisme traduit un attachement passionné à la lumière, à l'eau sous ses diverses formes, à la vie quotidienne. Il exprime une joie de vivre exaltée par son accord parfait avec la nature et il est à l'origine de plusieurs révolutions picturales ultérieures.

A l'heure où l'Europe a élargi ses frontières et où une recherche de son identité profonde est plus que jamais nécessaire, l'impressionnisme constitue un élément important de la mémoire collective des Européens: des scènes de vie et des lieux de rencontre, nombreux, qui existent toujours, des pratiques sociales telles que les parties de campagne au bord de l'eau, les guinguettes, les baignades ou les sports nautiques. Toutes ces activités font partie de notre patrimoine culturel européen commun.

Les impressionnistes ont aussi largement accompagné les évolutions novatrices du monde dans lequel ils vivaient, en glorifiant les nouveaux acquis industriels, les gares, les ponts, les larges avenues

hausmanniennes à Paris ou le travail des plus humbles. « *Les Routes des Impressionnistes* » entendent mettre en valeur ces rencontres symboliques et fructueuses de l'art et de l'industrie qui constituent un autre aspect important de la mémoire collective européenne. En effet, les impressionnistes ont su exprimer aussi bien dans leur comportement que dans leurs œuvres les valeurs communes européennes: l'esprit de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité. L'indépendance revendiquée dans laquelle ils ont toujours travaillé hors des contraintes religieuses, politiques ou académiques leur ouvrit de nouveaux horizons artistiques largement repris et développés par les générations suivantes. Ce projet des « *Routes des impressionnistes* » est né du partenariat tissé par l'Association Eau & Lumière avec euroArt pour valoriser au mieux le patrimoine européen édifié durant des décennies et pour le mettre au service de la formation des jeunes, d'un tourisme intelligent et responsable et de toutes formes de rencontres visant à approfondir et à magnifier l'idée européenne. Dans cette perspective, des expositions à destination des plus jeunes sont organisées comme ce fut le cas dans le quartier de l'Estaque et qui a permis aux habitants de ce quartier provençal devenu difficile, de se rappeler que ce lieu a une histoire exceptionnelle (à travers les tableaux de Paul Cézanne notamment) dont ils peuvent être fiers. Enfin, ce projet vise à faire prendre conscience aux citoyens européens de la présence actuelle d'un passé fédérateur européen dont la prestigieuse notoriété a franchi les frontières du continent depuis longtemps. L'art est un ciment de notre histoire commune européenne et ces itinéraires culturels sont des outils de mémoire : euroArt, comme « *Les Routes des Impressionnistes* » ont cette ambition de nous sensibiliser à notre histoire et à nos valeurs communes, pour renforcer ainsi, notre sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

Pour conclure, *Jean-Louis DURAND-DROUHIN* (ESAN) estime que cette présentation est la suite parfaite du discours de *M. LAMASSOURE*, mettant certes l'action sur l'histoire de l'Art, mais surtout sur l'histoire de la Culture européenne avant tout. Ces questions transcendent nos histoires et seule la Culture permet aux hommes et aux femmes de retrouver leur humanité universelle.

Les participants remercient *M. BEDOUELLE* pour sa présentation PowerPoint (uniquement disponible en français) qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

Claude VIVIER LE GOT et les deux co-coordonateurs du groupe de travail indiquent aux participants que la prochaine réunion du groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** aura lieu entre le 28 et le 31 octobre 2019 lors de la prochaine session de la Conférence des OING. Cette réunion aura pour but principal de faire le point sur les définitions de mots, d'expressions et de concepts à intégrer au futur *Livre blanc sur l'identité culturelle européenne* dont la publication est prévue pour avril-juin 2020.

Fin du document – 02/08/2019

ANNEXE 4

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion du groupe transversal *Citoyenneté numérique*

Date: jeudi 11 avril de 14h à 17h

Lieu: Palais de l'Europe, salle 2

Coordinateur: Karl DONERT, EUROGEO, Vice-président de la Commission éducation et culture

Après une introduction du coordinateur du groupe, les participants du groupe de travail ont entendu le point de vue du Conseil de l'Europe sur les nouveaux défis posés par l'intelligence artificielle (IA).

Sur la base des travaux déjà entrepris, nous avons été informés de la Recommandation 2102 (2017), « **Convergence technologique, intelligence artificielle et droits humains** » qui vise à :

- Examiner l'impact des nouvelles technologies sur la bioéthique
- Mettre en œuvre une véritable gouvernance mondiale d'Internet
- Moderniser la convention sur la protection des données
- Définir l'utilisation des robots de soins dans la stratégie sur le handicap
- Elaborer des règlements sur la responsabilité en matière d'IA
- Accroître la transparence sur l'utilisation des données à caractère personnel par l'IA
- Établir des normes pour l'utilisation de l'IA dans les tribunaux
- Assurer un contrôle humain des systèmes d'IA
- Offrir le droit de choisir une assistance humaine
- S'abstenir de profiler pour des exécutions ciblées

Ensuite, une discussion longue et détaillée sur les autres domaines à examiner a eu lieu, notamment sur l'impact de la reconnaissance faciale, de la justice prédictive et de l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ensuite, une méthodologie dite « *World Café* » a été mise en place pour mettre en évidence les problèmes clés auxquels sont confrontées les OING. Il s'agissait d'un processus de conversation structuré pour partager des connaissances, et au cours duquel des groupes de personnes ont discuté de l'émergence du citoyen numérique.

Il en a résulté une liste de domaines dont la Conférence des OING devrait se préoccuper. Le coordinateur avait été invité à s'adresser à la plénière de la Conférence des OING avec ces résultats et à commenter le rôle de la Conférence.

Recommandations

Le groupe de travail propose les recommandations suivantes.

Le Conseil de l'Europe et la Conférence des OING devraient :

- Défendre un Internet ouvert - l'accessible pour tous

- Défendre la liberté d'expression tout en promouvant le contrôle des actions haineuses et du terrorisme
- Encourager la mise en œuvre des normes, réglementations et lois existantes qui ne sont pas appliquées (par exemple, les articles 8 et 10 de la Convention des droits de l'Homme)
- Exiger l'application des lois qui prévoient la communication au public des codes de logiciels utilisés par les Etats
- Envisager l'élaboration d'une charte pour les utilisateurs et l'enseignement numérique
- Protéger la diversité numérique, y compris toute l'intelligence artificielle

Le Conseil de l'Europe devrait :

- Établir des résolutions, des traités, des codes et des codes et y répondre – développer des instruments à l'échelle mondiale
- Produire des publications pour les Etats membres et les ONG sur les leçons apprises pour savoir comment protéger les citoyens contre les aspects négatifs
- Récompenser l'excellence dans les développements numériques en matière de droits humains, de démocratie et d'Etat de droit
- Explorer comment la finance et les systèmes fiscaux internationaux des GAFAM (sociétés technologiques de premier plan Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) réinvestissent
- Chercher des moyens d'assurer le retour de « nos données » des GAFAM
- Donner la priorité aux règles d'éthique

La Conférence devrait chercher à :

- Soulever et traiter régulièrement les questions numériques lors de ses sessions
- Comprendre l'impact du numérique sur les membres de la Conférence des OING
- S'engager avec les ONG qui répondent aux problèmes numériques tels que les « *réfugiés technologiques* »
- Repenser l'apprentissage et l'enseignement numérique des citoyens

Le rôle de la Conférence des OING a été considéré comme étant de :

- Explorer les relations entre les activités du Conseil de l'Europe et celles de l'UE dans le domaine numérique
- Sensibiliser les OING aux actions existantes du CdE
- Suivre et informer le Conseil de l'Europe des exemples d'excellence en matière de citoyenneté numérique et des problèmes rencontrés par les citoyens
- Faire des recommandations pour agir
- Établir une vision de l'avenir que nous voulons pour le citoyen numérique

Quelles mesures la Conférence des OING pourrait-elle prendre dans le futur ?

1. Élaborer une stratégie numérique claire et intégrée
2. Construire une communauté d'ONGI numériques connectées
3. Établir la crédibilité et la légitimité
4. Recueillir, raconter, partager nos histoires...

En ce qui concerne les questions numériques, la Conférence des OING devrait se concentrer sur :

- Les avantages que nous pouvons tirer du monde digital
- Des réponses réalistes et réalisables
- L'impact concernant les utilisateurs